

Lois bioéthiques POUR UNE SCIENCE EN TOUTE CONSCIENCE



France ■ Nicolas Sarkozy à Versailles ■ La lettre de Martine Aubry aux militants ■

Territoires ■ Le Paris de l'entraide ■ **Histoire** ■ Charles Fourier ■ **Portrait** ■ Gilles Bon-Maury





À sein de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier regroupant 23 communes et 78 000 habitants, la Ville de Bellerive s/Allier, commune de 9 000 habitants recrute son :

COLLABORATEUR DE CABINET (H/F)
(Attaché territorial ou emploi contractuel)

À l'interface entre le Maire, les élus du Conseil municipal et les services municipaux, vous aurez pour mission de : assister le maire dans la coordination et le suivi de l'action municipale, assurer la rédaction des communiqués de presse, discours, éditoriaux, courriers du Maire, coordonner la communication de la ville

Vos connaissances et compétences : connaissance des collectivités territoriales, capacités d'organisation et d'anticipation, capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse

Vos aptitudes et qualités : qualités relationnelles, capacités à conseiller, à proposer et à convaincre, réactivité, disponibilité

Conditions de travail :

- Lieu : Mairie de Bellerive s/Allier

- Horaires : 35 heures sur 5 jours

Merci d'adresser votre CV, lettre de motivation et photo avant le 14/07/2009 à : Monsieur Jean-Michel Guerre, Maire de Bellerive s/A, Président de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier, Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne – Esplanade François Mitterrand – 12 r. Adrien Cavy - 03700 Bellerive s/Allier

Poste à pourvoir au 1^{er} août 2009

Basé-e à Nancy, il - elle assurera les fonctions de direction et d'animation d'une équipe de 6 collaborateurs-trices.

Il - elle sera le - la collaboratrice direct-e du président du groupe et l'interlocutrice des 24 conseillers généraux dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2

Il - elle sera particulièrement chargé-e des missions :

- de définition de la contribution du groupe à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation politiques des actions du département,
- de préparation des réunions de l'assemblée, des différents temps de travail du groupe et de différents documents (notes de synthèse, dossiers documentaires, courriers, communiqués, journaux, ...),
- de coordination avec le cabinet et la direction générale du conseil général, avec les groupes d'élus des collectivités voisines et le Parti socialiste,
- de réflexion prospective autour de l'élaboration du projet départemental et des politiques publiques de la collectivité,
- de veille politique afin d'en avoir une vision précise et d'en dégager les enjeux pour le groupe et plus largement pour la collectivité,

Profil recherché :

- très bonne connaissance de l'environnement politique et du fonctionnement des collectivités territoriales
- esprit d'analyse et de synthèse, capacités de rédaction autonomie et force de proposition
- aptitude à l'animation d'une équipe de plusieurs collaboratrices

Catégorie A : attaché-e territorial-e ou contractuel-e

Une expérience sur un poste similaire est souhaitée.

Envoyez des candidatures au plus tard le 20 juin 2009 : Mathieu Klein, président du groupe socialiste et républicain

Conseil général de Meurthe-et-Moselle - CO 90019 – 54035 Nancy Cedex
 devrard@cg54.fr - 03.83.94.54.91

Offre d'emploi : Secrétaire général-e du groupe socialiste et républicain Conseil général de Meurthe-et-Moselle



La Revue Socialiste 34



**Les ouvriers
en France**

2^e trimestre 2009

La Revue socialiste fait sa mue.

Présentation modernisée, maquette enrichie, équipe renouvelée. Une nouvelle formule pour que la Revue soit, plus que jamais, un lieu de débat et de rencontre.

Autre nouveauté, le site www.revuesocialiste.fr, qui permettra à chacun de prendre connaissance des articles publiés.

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax: 01 45 56 76 83

(Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrivez à : redaction@parti-socialiste.fr) DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Laurence Girard

- DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon • RÉDACTRICE EN CHEF : Ariane Gil (78.61) • RÉDACTION : Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Gil (76.20), Fanny Costes (76.32). • SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Élisabeth Philippe (76.27) • MAQUETTE : Florence Rousselot (79.44) et Florent Chagnon (77.16)
- PHOTO : Philippe Grangeaud (76.00) • SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michèle Boucher (79.04) • ABONNEMENT : Sabine Sebah (78.57)
- FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223)
- ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 205 000 exemplaires.

Bioéthique : porter un regard critique



Najat Vallaud-Belkacem,
secrétaire nationale en charge des questions de société



Bertrand Monthubert,
secrétaire national en charge de l'Enseignement supérieur et à la recherche

Les tests ADN, la brevetabilité du vivant, la gestation pour autrui (GPA), les cellules souches, la filiation... Ces questions touchent et toucheront de plus en plus notre vie, parfois le sens même que nous voulons lui donner.

Des choix s'imposent souvent face à certaines techniques médicales, au regard de situations de souffrance, en fonction de courants de pensée. Les avancées scientifiques nécessitent une réévaluation régulière des règles qui encadrent en France la recherche et l'expérimentation scientifiques.

La bioéthique a justement vocation à construire un regard critique devant les avancées scientifiques. Ce regard doit se fonder sur un libre débat, entre les sciences et les courants de pensée de la société civile.

Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, le Parti socialiste mène une consultation sur ces sujets. Il le fait en s'appuyant sur le socle de ses valeurs fondamentales, au premier rang desquelles le respect de la laïcité républicaine. Cette démarche a pour objectif d'élaborer le projet socialiste de demain. C'est aussi un moyen de contribuer à la réflexion que les citoyens sont en droit d'attendre de nous sur les défis et les mutations d'une société confrontée à de nouveaux enjeux.

■ sommaire

France

Sarkozy à Versailles : tout ça pour ça	p. 6
Lettre de Martine Aubry aux militants	p. 8

Dossier

Bioéthique : (Re)penser l'humain	p. 12 à 27
----------------------------------	------------

Territoires face à la crise

L'entraide, vertu capitale à Paris	p. 28
------------------------------------	-------

Histoire

Charles Fourier	p. 32
-----------------	-------

Portrait

Gilles Bon-Maury	p. 36
------------------	-------

Remaniement Un gouvernement de fermeture

La France change de gouvernement, alors qu'elle aurait surtout eu besoin de changer de politique. Ce remaniement confirme le cap de la politique des gouvernements Fillon précédents. En fait d'ouverture, le président de la République continue à placer ses hommes, ceux de l'appareil de l'UMP, à tous les niveaux des rouages de l'État, avec l'entrée au gouvernement de Christian Estrosi ou de Pierre Lellouche, et l'arrivée de Brice Hortefeux à l'Intérieur. La composition de ce gouvernement est marquée par plusieurs signaux inquiétants de fermeture. Bernard Kouchner a ainsi obtenu la suppression du Secrétariat d'État aux droits de l'homme ; Michèle Alliot-Marie, avec un bilan sur la sécurité marqué par la montée des violences faites aux personnes, est

nommée à la Justice ; Xavier Darcos, qui a mis en œuvre le plus grand plan social du pays, avec la suppression de milliers de postes dans l'Éducation nationale, est nommé aux affaires sociales.

Loin du discours prétendument ouvert de Versailles, se confirme un nouveau tour de vis social sur les retraites et les droits des salariés. Loi sur le travail du dimanche, menaces sur les services publics, ouverture du capital de la Poste sont à l'agenda d'un gouvernement qui prévoit la poursuite des suppressions de postes à l'hôpital et dans l'Éducation, symboliquement illustrée par le rattachement de la fonction publique au ministère du budget. Face à la dégradation de la situation économique et sociale du pays, nous demandons une déclaration de politique générale avec débat et un engagement de la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale.

Le chiffre

Les tarifs de l'électricité augmenteront de 1 à 1,5% pour les particuliers dès le 1^{er} août 2009. La décision, publiée au journal officiel le 19 juin, est un coup de plus porté aux Français touchés par la crise. « Le gouvernement justifie cette hausse par la nécessité de financer les réseaux de distribution. Ceux-ci nécessitent effectivement des investissements massifs. Mais, en période de crise, il reviendrait aux plans de relance nationaux et européens de financer ces investissements. Pas au consommateur », condamne le PS.

1,5 %

Service publics Un référendum pour La Poste

Alors que le gouvernement A veut passer en force sur le dossier de la Poste, le PS appelle à la mobilisation : « Il ne fait aucun doute que le projet de loi postale qui sera présenté sans débat et au cœur de l'été, en Conseil des ministres, vise, par le changement de statut, au démantèlement, puis à la privatisation du service public postal, alerte un communiqué du Bureau national du Parti. L'avenir de La Poste doit être décidé par les citoyens eux-mêmes dans le cadre d'un référendum. »



Municipales

Victoire de la gauche à Goussainville

Le socialiste Alain Louis a été élu, le 21 juin, maire de Goussainville (Val d'Oise), à l'issue de la municipale partielle. Le scrutin de mars 2008 avait été annulé par le Conseil d'État, des irrégularités ayant été relevées. Le socialiste rassemble 51% des voix contre le maire UMP sortant Antoine Casula. « Le Parti socialiste se réjouit de ce beau succès adossé à un rassemblement de toute la gauche et à une mobilisation de l'électorat des quartiers populaires. »

Page réalisée par Fanny Costes



L'image de la semaine

Iran, l'intolérable répression

Depuis les résultats contestés de l'élection présidentielle du 12 juin qui a reconduit Mahmoud Ahmadinejad à la tête de l'Iran, les tensions ne cessent de croître. Le Conseil des Gardiens de la révolution, le bras armé du régime, organise aujourd'hui une répression meurtrière contre les manifestants qui réclament une nouvelle élection. Les policiers anti-émeutes et les bassidji (miliciens islamistes), proches des Gardiens, quadrillent Téhéran. Le 20 juin, la répression a été particulièrement sanglante : 10 morts officiellement, 30 à en croire les sources hospitalières. Parmi les victimes, Neda, jeune femme tuée par balles dont la photo a fait le tour du monde. Depuis, 462 personnalités réformatrices ou modérées ont été arrêtées. Le Parti socialiste exprime « sa totale solidarité avec le peuple iranien et avec tous ceux qui, en Iran, militent pour une société plus juste et plus démocratique ».

Signez la pétition : <http://www.soutenons-les-iraniens.fr>

Le show qui

Lundi 22 juin, Nicolas Sarkozy s'exprimait à Versailles devant Le discours du chef de l'État n'était pas à la hauteur de la Ayraut et Jean-Pierre Bel, respectivement président du

Ce que les Français auraient voulu entendre



Par **Jean-Pierre Bel**,
président
du groupe
socialiste
au Sénat

Nicolas Sarkozy, en venant à Versailles ce lundi 22 juin devant les parlementaires, a fêté à sa manière l'anniversaire de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. Ce discours, dans ce lieu, sous cette forme, face à un Parlement constraint au silence, a entériné une profonde modification des équilibres de la Ve République. Le Premier ministre n'est plus que le premier des ministres, de chef de l'Exécutif il devient l'exécutant en chef !

La Constitution étant la norme suprême de notre République, nous étions présents pour écouter le Président à Versailles.

Qu'avons-nous entendu ? Une intervention sans souffle, celle d'un candidat à l'élection présidentielle. Dans ce discours, les préoccupations des Français n'ont pas été prises en compte. Les considérations générales

ont succédé aux incantations hypocrites. Le décalage était grand avec la réalité que nous vivons dans nos territoires.

Où est le plan répondant à la réalité d'un chômage qui augmente à un rythme jamais observé, aux destructions d'emplois énormes - 200 000 au premier trimestre ? Quelles réponses apportées au pouvoir d'achat en déclin, aux entreprises qui ferment ou baissent les salaires ? Quelle solution face à une dette qui explose parallèlement au creusement des déficits publics ? Quelles étaient les visions d'avenir face à l'effacement de la présence de l'État, la disparition progressive des services publics dans les territoires ruraux et dans les quartiers urbains en difficulté ?

La situation de crise que traversent nos compatriotes attend encore et toujours un véritable plan de relance de grande envergure. Nous attendions des annonces sociales concrètes de nature à encourager le soutien à la consommation en même temps que les besoins en investissement et pas sim-

plement une ode à la gloire de notre modèle social, que par ailleurs la droite s'attelle à détruire depuis sept ans. Les Français attendaient des perspectives sérieuses et crédibles prenant en compte les nécessaires régulations sociales et environnementales, en utilisant comme levier, comme potentialité, l'appui inestimable des collectivités territoriales et locales.

Même sort pour l'Europe : une seule citation : « Il faut changer l'Europe » mais paradoxalement garder Barroso. La contradiction et la schizophrénie ne semblent pas déranger le président de la République qui utilise des accents sociaux-démocrates dans ses discours mais qui, dans les faits, est le porteur d'une idéologie ultralibérale. Finalement, Nicolas Sarkozy nous rappelle un peu « le cancer » de Prévert : « Il dit oui avec sa tête mais il dit non avec son cœur ». Face à cela, les socialistes ont la responsabilité forte de proposer un autre modèle de société, une autre politique ; c'est ce à quoi chaque jour travaillent nos groupes parlementaires.

fait pschitt

le congrès. Beaucoup de faste et très peu de fond. crise qui touche le pays. Les réactions de Jean-Marc groupe socialiste à l'Assemblée et au Sénat.

« Nous sommes dans un régime autoritaire »



Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

Comment jugez-vous la prestation de Nicolas Sarkozy devant le Congrès ?

La première chose qui me vient à l'esprit comme beaucoup c'est « tout ça pour ça » ! Un emballement médiatique et un demi-million d'euros dépensé pour un discours très convenu n'apportant aucune réponse concrète aux problèmes des Français. Ce qui compte dans notre situation, ce n'est pas le propos, c'est l'action.

Principale annonce de ce discours, le lancement d'un emprunt national pour « investir sur l'avenir ». Que pensez-vous de cette initiative ?

Quelle étrange décision au moment où la dette explose. C'est le seul moyen qu'a trouvé Nicolas

Sarkozy pour rassembler les Français ? On a déjà eu les emprunts Giscard et Balladur, on sait maintenant que ce sont des prêts qui coutent très cher quand ils s'adressent aux particuliers. La France emprunte déjà énormément pour boucler ses fins de mois ; entre 2007 et 2008, la dette a augmentée de 118 milliards d'euros. Même Philippe Seguin, le Président de la Cour des comptes concède que la crise n'y est pas pour grande chose. Ce sont bien des choix politiques qui sont en cause, des choix comme celui du paquet fiscal par exemple.

Sur les retraites, la taxe professionnelle, la réforme des lycées ou Hadopi, pour ne citer que ces exemples, Nicolas Sarkozy ne semble pas vouloir évoluer. Comment interpréter cette rigidité ?

On est dans un régime autoritaire ! Entre Nicolas Sarkozy et le peuple, on a l'impression qu'il n'y aucun échelon. Pour nous, il y a la démocratie parlementaire, la démocratie

sociale et la démocratie locale qui doivent fonctionner. L'interdiction de débat avec le Président à Versailles était choquante en la matière. Nous exigeons maintenant que le Premier ministre de ce « nouveau gouvernement » comme l'a qualifié le président de la République, vienne devant l'Assemblée nationale pour faire une déclaration de politique générale et accepte un débat et un vote. Si ce n'était pas le cas nous aurions la preuve que la Constitution a été modifiée par l'exercice du pouvoir de Nicolas Sarkozy. Dans les textes actuels c'est bien le gouvernement qui conduit la politique de la Nation et qui est responsable devant le Parlement, pas le Président. Nous n'aurions alors pas d'autre choix que de déposer une motion de censure pour obliger le gouvernement à enfin débattre avec nous.

**Propos recueillis par
Damien Ranger**



Photo : Valentin

le 19 juin

Cher(e) Camarade,

Le résultat du scrutin du 7 juin a été un échec pour notre parti. Je mesure votre déception, vous militants qui avez mené cette campagne auprès de nos candidats, défendant sans relâche notre volonté de changer l'Europe. Je connais aussi le découragement voire la colère de certains d'entre nous après nos échecs successifs aux élections présidentielles et législatives que n'ont pas fait oublier nos succès locaux.

Certes, l'ensemble de la social démocratie en Europe est en crise, ayant souvent, ces dernières années, faibli sur ses valeurs et été dans l'incapacité de renouveler ses réponses. Mais nous avons bien sûr notre responsabilité propre, et j'en prends ma part. Face

à la violence de la crise et de la société, les Français attendent de notre parti qu'il parle de leur vie et de leur avenir. Ils jugent nos réponses insuffisamment fortes. Ils ne supportent plus les divisions, les petites phrases de dénigrement et le bal des ego. Ceci doit définitivement cesser.

Pour que cet échec ne se reproduise pas, le moment est venu de **rebâtir enfin le lien de confiance** entre notre parti et les Français. Le sursaut doit être à la hauteur de leurs attentes. L'heure n'est pas à la rénovation de façade ou au replâtrage de circonstance. Nous devons changer nos pratiques et engager sans délai **la refondation de notre projet et la transformation du Parti socialiste**.

J'ai la conviction que nous en avons les ressources, individuellement et collectivement, forts de notre histoire et de nos valeurs. Vous m'avez confié la direction de notre parti. Soyez sûrs que je mets mon énergie et la force de mon engagement au service de cette double tâche historique.

Les Français nous parlent franchement et nous disent : « *Le monde a changé, pas vous, pas votre projet* ». J'en suis convaincue, **c'est la force de notre projet** qui nous permettra de renouer avec les Français.

Chacun le sait, nous devrons répondre aux enjeux qui sont devant nous : l'explosion de la précarité et des injustices de toutes sortes entre individus et entre territoires, l'économie affaiblie par la concurrence mondialisée et la finance, l'école et l'ascenseur social en panne, les chocs écologiques, les déséquilibres du monde... **C'est le modèle de société dans son entier qui doit être refondé**.

Nous devons d'abord nous poser la question essentielle de la **société du bien-être**. Faut-il continuer à accumuler des biens, lesquels, et pour quelle utilité ? Comment construire un système innovant, assurant **l'emploi**, préparant l'avenir et à même de **distribuer justement** les richesses ? Avec quelles conditions de travail et de **respect de la planète et de ses ressources** ? Quels services créer pour que la qualité de vie de chacun soit réelle ? Comment mieux vivre, échanger et travailler dans la société numérique ? Voilà des questions majeures qui s'inscrivent dans notre travail sur le **nouveau modèle de développement économique, social et durable** que nous préparons, et qui fera l'objet de notre première grande convention début 2010. Elle se déclinera ensuite dans différentes directions, le travail, la fiscalité, le renforcement et la modernisation de la puissance publique et des services publics...

Nos concitoyens nous demandent à juste titre de mieux prendre en compte leur identité et leurs aspirations individuelles. C'est par exemple tout l'enjeu de la refonte de **l'éducation** que nous devons porter, mais aussi d'une société capable d'intégrer les **personnes âgées** et de trouver les ressources financières et humaines pour les accompagner jusqu'au bout de leur vie.

Comment articuler cette volonté de chacun d'être reconnu et respecté, avec l'exigence de faire de chacun un citoyen respectueux des règles et des autres, en même temps qu'un acteur de la société ? Ces questions sont lourdes de sens et rendent nécessaire l'articulation entre autorité et libertés. Elles nous amènent aussi à concevoir autrement la ville du XXI^e siècle, qui rapproche au lieu d'isoler, qui intègre au lieu de segmenter, qui économise l'espace et l'énergie...

Comment faire vivre la France, ses valeurs, son identité, sa laïcité et son pacte républicain et mieux assumer **notre diversité** ? Comment recréer du lien social et l'envie de vivre ensemble ? C'est par exemple en réponse à ces questions que doit se poser la réflexion de la gauche sur la **culture** et la création.

Ce sont des questions complexes mais que les Français nous posent car je sais, comme vous, qu'ils ne se satisfont pas d'une société douce avec les forts et dure avec les faibles, d'une société qui divise au lieu d'unir. Ils réclament de la **justice** mais aussi une **autre façon de vivre ensemble**.

C'est tout l'enjeu du travail que nous avons entrepris, que nous devons approfondir avec les intellectuels, les acteurs de la société mais aussi avec les Français. **Je veux leur donner la parole à chaque étape**. C'est ma conviction mais aussi la vôtre, je le sais : on n'élabore plus un projet en circuit fermé.

Nous voulons une démarche innovante, énergique et féconde, hors les murs de Solférino. Pour discuter de l'ensemble de ces questions, mais aussi pour entendre les Français et débattre avec eux, nous organiserons dans chacune de nos fédérations des rencontres associant, au-delà des militants de notre parti et de nos élus, l'ensemble des forces de la transformation : les associations, les syndicats, les intellectuels, les citoyens engagés. Des camarades de la direction et moi-même serons à vos côtés dans un tour de France que nous entreprendrons à l'automne.

Nous ne partons pas de rien. Nous pouvons nous appuyer sur les combats de ceux qui nous ont précédés, sur la vigueur des mouvements associatifs, sur notre expérience des responsabilités locales et nationales. Ce sont toutes ces énergies, celles des acteurs de la gauche du quotidien, que nous devons rassembler, fédérer et mettre en mouvement. Ces échanges participeront à l'élaboration, d'ici à 2011, de notre projet, dans laquelle chaque militant devra pouvoir s'investir pleinement.

Nous devons également engager une nouvelle démarche de **rassemblement de la gauche**. Ensemble, j'en suis convaincue, nous pouvons gagner. C'est pourquoi j'appelle de mes voeux la construction d'une **Maison commune de toute la gauche**. Ce terme laisse ouverts tous les chemins que nous voudrons emprunter ensemble. Nous devons élaborer un projet commun de la gauche en 2012, mais aussi une stratégie politique commune pour l'emporter.

Notre démarche s'adresse bien sûr aux partis de gauche qui aspirent à gouverner ensemble, socialistes, écologistes, communistes, républicains ou citoyens. Mais nous devrons aussi prendre des initiatives avec tous ceux, syndicats, ONG, acteurs de la société, qui partagent nos engagements et se retrouvent dans les combats d'aujourd'hui pour la justice sociale, les libertés et les droits, le développement durable. Nous devons agir et réfléchir ensemble au niveau national comme au niveau local. Je souhaite que de tout cela, nous discutions avec nos partenaires, sans préalable et sans souci hégémonique. J'ai déjà pris des contacts en ce sens avec les dirigeants des différents partis de gauche. C'est ensemble que nous devons définir la méthode pour avancer.

C'est dans le cadre de ce double mouvement d'ouverture aux Français pour préparer notre projet, et de discussion avec les partis de gauche, que doit se situer notre réflexion sur les **modalités des primaires** pour le choix du candidat à l'élection présidentielle. Faut-il des primaires ouvertes aux sympathisants du Parti socialiste ? Faut-il des primaires communes à l'ensemble de la gauche ? Ces questions se posent comme tant d'autres et nécessitent un débat en notre sein, mais aussi avec l'ensemble de nos partenaires.

Mais soyons en sûrs, ce n'est pas un dispositif technique. Ce n'est pas non plus une solution miracle qui répondrait à tous nos maux : après ce qui vient de se passer, les Français ne comprendraient pas que l'on se préoccupe de parler de notre candidat à la présidentielle plutôt que d'apporter les réponses à

leurs préoccupations. Les primaires sont un élément à intégrer dans une démarche politique d'ensemble.

En tout état de cause, en ce qui concerne le Parti socialiste, **ce sont les militants qui devront décider de cette question**, je le souhaite, avant l'été 2010. C'est à ce moment là que devrait avoir lieu la **Convention sur la rénovation**, qui tranchera aussi bien d'autres questions : les nouvelles formes de militantisme, les cumuls, le renouvellement et la diversité, les modes d'élections internes... Tout est ouvert, dès lors que ces propositions se font dans le cadre d'une réflexion politique approfondie.

Ce double chantier de refondation de notre projet et de la gauche doit mobiliser toutes nos énergies. Mais ce travail de reconstruction ne doit évidemment pas laisser de côté notre action quotidienne d'opposition et de proposition, que ce soit auprès des Français ou au Parlement. Dans cet esprit, nous préparons par exemple une journée consacrée à l'emploi pour la rentrée.

C'est dans le même esprit que nous devons préparer les **élections régionales**. Il nous faut allier la force d'un projet commun et les propositions propres à la spécificité des cultures et des territoires régionaux. Nous devons définir nos alliances électoralles ainsi que des principes de renouvellement et d'ouverture, laissant bien évidemment l'autonomie nécessaire aux régions pour composer les listes qui nous feront gagner. Le parti travaillera dans les semaines qui viennent avec les régions sur ces différents points, et les conclusions seront actées par nos instances nationales.

Notre parti, dont les sensibilités sont aujourd'hui réunies, doit être **plus performant dans son organisation** pour accompagner l'ensemble de ces tâches ; j'y veillerai.

Dans les deux ans et demi qui viennent, nous aurons le temps du débat et de la délibération collective. A chaque étape importante du projet - dont un calendrier prévisionnel est joint à ce courrier - je souhaite que les militants puissent exprimer de manière très libre leurs analyses, leurs idées et faire part de leurs propositions.

D'ores et déjà, si vous voulez réagir aux grandes orientations que j'ai tracées ici, et nourrir la réflexion de nos instances dirigeantes qui se réuniront en séminaire le 7 juillet pour le lancement du projet, vous pouvez le faire - **si possible avant le 3 juillet - par mail à seminaire-projet@parti-socialiste.fr**, ou par courrier (Parti socialiste, Premier Secrétariat, 10 rue de Solférino, 75007 Paris).

Cette liberté de ton, cette nécessité d'expression, cette volonté d'ouvrir notre parti doivent être au cœur de chacun de nos futurs rendez-vous, de l'Université d'été de La Rochelle à l'adoption de notre projet en 2011.

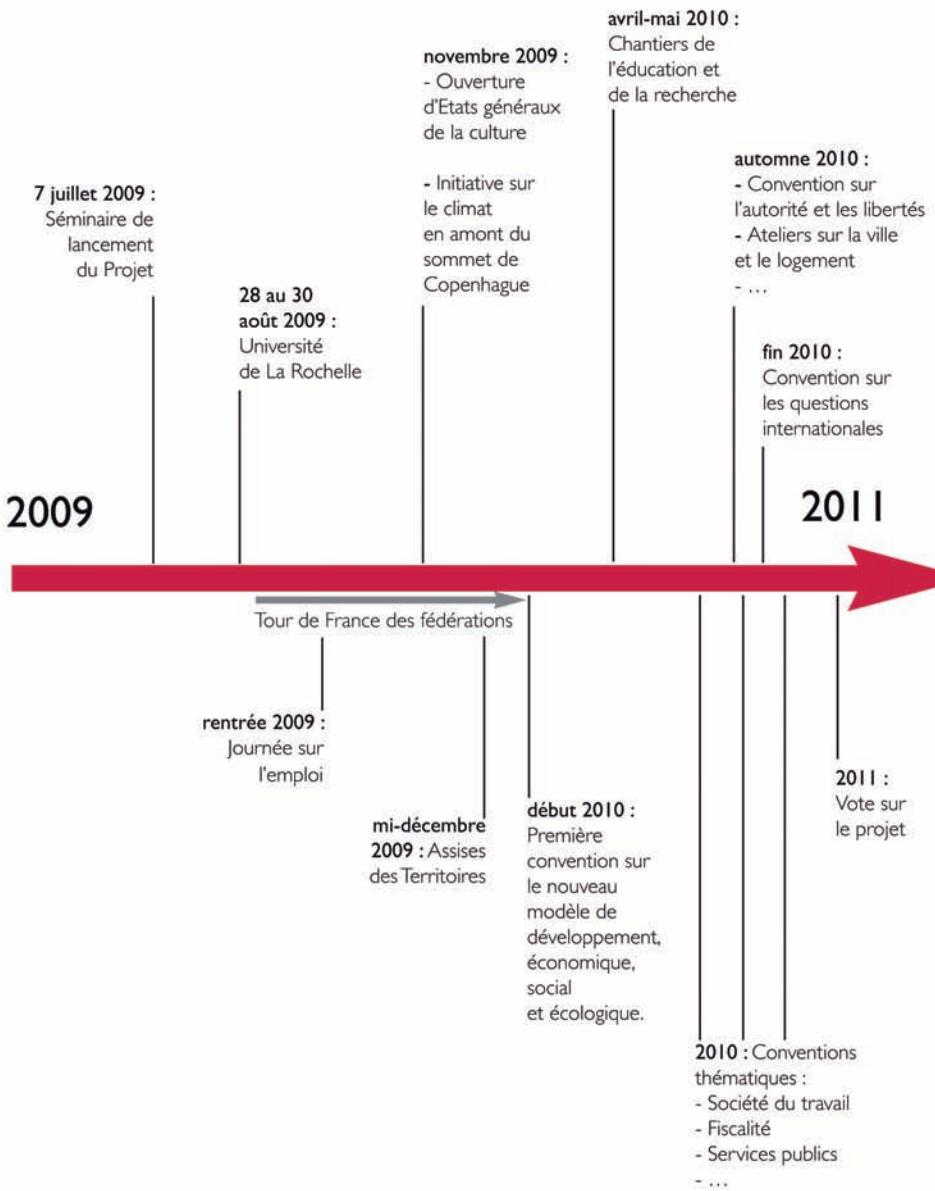
Je vous connais d'un grand projet de la gauche unie pour redonner l'espoir aux Français. Je vous connais de l'enthousiasme et de la fraternité retrouvés au sein de notre Parti. Le temps est venu d'en faire des réalisations. Vous m'avez élue pour porter ce changement. Avec vous tous, je m'y engage avec détermination et confiance.

Avec tout mon amitié,



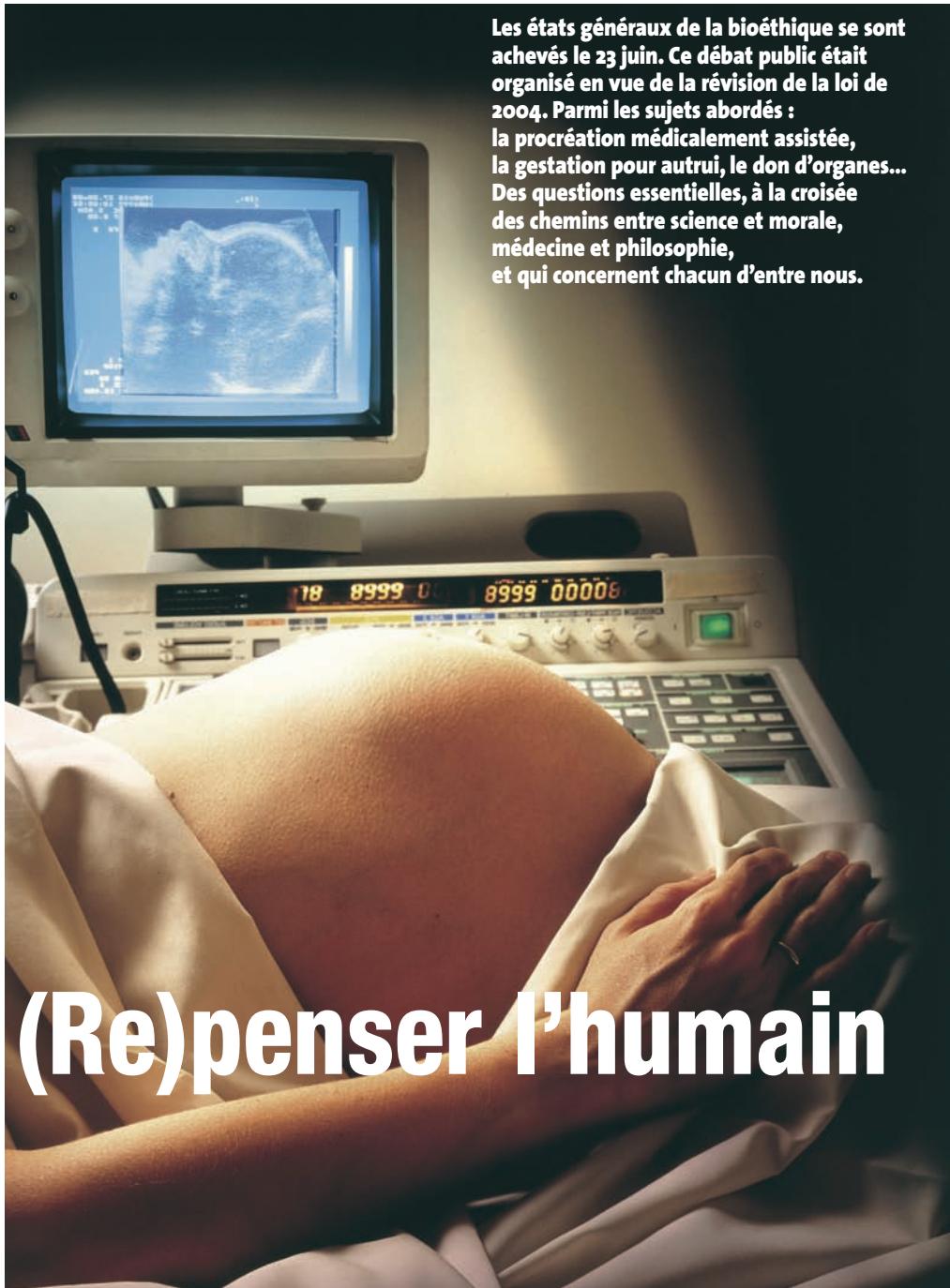
Martine Aubry

Quelques grands rendez-vous du projet



Les états généraux de la bioéthique se sont achevés le 23 juin. Ce débat public était organisé en vue de la révision de la loi de 2004. Parmi les sujets abordés : la procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui, le don d'organes... Des questions essentielles, à la croisée des chemins entre science et morale, médecine et philosophie, et qui concernent chacun d'entre nous.

12



« La bioéthique, lieu du débat et du conflit de valeurs »

Sommaire

Analyse

Le généticien Axel Kahn revient sur les enjeux des états généraux **p. 13 à 15**

Enquête

Pourquoi si peu de donneurs ?

p.16-17

Débat

Un enfant, à quel prix ? Une discussion entre socialistes.

Le point de vue d'Elisabeth Badinter. **p.20 à 23**

Témoignage

Mourir dans la dignité, par Noëlle Châtelet

p.24-25

Focus

La réflexion socialiste

p.26-27

Scientifique, médecin généticien, **Axel Kahn** est président de l'Université Paris Descartes. Membre du Comité consultatif national d'éthique de 1992 à 2004, il a développé une réflexion approfondie sur les questions éthiques et philosophiques ayant trait à la médecine et aux biotechnologies. Pour *l'Hebdo des socialistes*, il détaille les enjeux de la future loi de bioéthique.

13

Comment définissez-vous la bioéthique ?

Il s'agit de l'éthique, au sens d'une morale de l'action, appliquée aux sciences de la vie et de la santé, c'est-à-dire une réflexion sur ce qu'il convient de faire et sur les valeurs auxquelles on se réfère. La bioéthique implique toutes les interrogations autour des conséquences des innovations scientifiques sur l'homme. Est-ce que telle avancée est respectueuse de la personne, de son autonomie, de sa liberté ? Les réponses ne sont jamais évidentes car elles dépendent des valeurs sur lesquelles on s'appuie.

Par exemple ?

Prenons le cas des mères porteuses. Si l'on se fonde sur la valeur de solidarité pour apprécier ce sujet, il s'agit d'une avancée positive où une femme vient en aide à une autre qui ne peut pas avoir d'enfants. Mais si l'on met en avant la possibilité de réduire une femme à un « utérus sur pattes », obligée de prêter son corps sous la contrainte économique, cette solution technique apparaît alors sous un jour négatif. De la même manière, la recherche sur les cellules souches embryonnaires sera rejete-

tée si l'on considère l'embryon comme une personne en devenir, mais apparaîtra comme une formidable solution si on l'envisage sous l'angle de la possibilité de guérir de nombreuses maladies.

La bioéthique est le lieu du débat et du conflit de valeurs. Et l'éthique consiste à faire un choix.

***Quelles sont justement les valeurs sur les-
quelles s'est fondée la dernière loi de bioé-
thique qui remonte à 2004 ?***

Il ne faut pas confondre valeurs et normes. Les valeurs de la bioéthique sont solides : le désir de rendre service – la bienfaisance, le désir d'éviter de nuire – ou la non-malfaisance, le respect de l'autonomie et le principe de justice. En revanche, certaines dispositions de la loi ont trait à des normes sociales qui, elles, évoluent. Ainsi l'interdiction d'étendre l'assistance médicale à la procréation (AMP) - insémination artificielle ou fécondation in vitro, par exemple - à des couples homosexuels ou à des femmes célibataires, s'appuyait sur la norme qui veut que l'épanouissement d'un enfant exige, dans la mesure du possible, la présence d'un père et d'une mère. Mais cette norme tend à changer.

C'est donc parce que la société évolue que la loi doit aujourd'hui être révisée ?

Si les bases de la morale n'ont pas évolué ; en revanche, de nombreux et nouveaux problèmes se posent du fait des avancées techniques. Les questions bioéthiques se présentent toujours sous la forme de tensions entre deux possibilités qui s'opposent. La loi de bioéthique, votée par les représentants du peuple, dans une société laïque dont les références

philosophiques et religieuses sont multiples, mettra l'accent sur tel ou tel principe. La société change et les valeurs dominantes aussi. Il peut donc être nécessaire de mettre en adéquation la



Scientifique, médecin généticien, et essayiste français, Axel Kahn, directeur de recherche à l'INSERM, et ancien directeur de l'Institut Cochin, est le président de l'Université Paris Descartes depuis le 20 décembre 2007. Il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de loi de bioéthique adoptée en 1994. Parmi ses derniers ouvrages parus : Vivre toujours plus ? Le philosophe et le généticien, avec Roger-Pol Droit (Bayard presse, 2008) et L'Ultime Liberté ? (Plon, 2008).

signification des normes et les évolutions de la société. Ainsi, dans le cas de l'AMP pour l'heure réservée aux couples hétérosexuels stables, la question majeure est celle de l'intervention de références supplémentaires dans les normes de la vie familiale. Si la société considère aujourd'hui qu'il existe une multiplicité de vies familiales envisageables, la loi privilégiera les mêmes règles pour tous, hétérosexuels comme homosexuels. Il y a donc un lien logique entre la plus grande tolérance envers la vie de couple des homosexuels, une plus grande sympathie pour leur revendication d'avoir des enfants et le fait de leur offrir cette possibilité via une loi.

Tous ces sujets sont certes des questions de société, mais ils touchent à l'intime. Pourquoi une loi est-elle nécessaire pour les encadrer ?
Une société sans loi de bioéthique serait une

**“ Est-ce que
telle avancée
est respectueuse
de la personne,
de son autonomie,
de sa liberté ? ”**

société dans laquelle tout ce qui est techniquement faisable et potentiellement rentable serait permis. La loi est le seul moyen d'interdire des pratiques totalement contraires aux principes moraux, comme le clonage reproductive ou les techniques bactériologiques permettant de développer le bioterrorisme pour anéantir son voisin.

Cependant, la loi ne doit pas rentrer dans les détails, mais fixer un cadre général. Elle doit indiquer ce qu'il y a d'exceptionnel dans l'humanité de l'homme, qui mérite d'être préservé, et en quoi cette valeur peut être menacée par des évolutions techniques. Encore une fois, la loi ne doit pas aller trop loin dans la définition des techniques car elle sera toujours en retard par rapport à l'ingéniosité des chercheurs, et tout ce qui n'aura pas été prévu par elle sera considéré comme permis.

Il faut donc une loi-cadre précisant les valeurs sur lesquelles on se fonde et qui puisse s'ouvrir à des procédures de révision en temps réel, pour ne pas avoir à être reconSIDérée tous les cinq ans.

Selon vous, quels sont les enjeux majeurs de cette nouvelle loi ?

À mon sens, les questions majeures ne sont pas soulevées. Tout d'abord, la question de l'utilisa-

Sans loi de bioéthique, tout ce qui est techniquement faisable et potentiellement rentable serait permis.

tion des nouvelles possibilités de manipulation de la pensée offertes notamment par les neurosciences. Ces possibilités deviennent immenses, notamment grâce aux ondes qui peuvent induire des comportements. Il y a ensuite la question essentielle du dépistage génétique qui peut conduire à une autre forme d'assujettissement à travers, par exemple, la connaissance qu'auraient les autorités des déterminants génétiques des citoyens. Cela peut conduire à des dérives comme la volonté de dépistage chez les jeunes enfants des risques de délinquance, entraînant une surveillance accrue. Malgré l'absence de ces deux sujets, je ne remets aucunement en cause la réflexion autour de cette nouvelle loi, et encore moins l'intérêt de la consultation citoyenne qui l'a précédée. Il est essentiel que les citoyens donnent leur avis et disposent des éléments de compréhension du débat.

**Propos recueillis
par Elisabeth Philippe**

RAPPEL LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DES LOIS DE BIOÉTHIQUE 2004

- **Interdiction du clonage reproductive ou thérapeutique et de la recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires.** Cependant, des recherches peuvent être autorisées sur des cellules embryonnaires « surnuméraires », conçues *in vitro* dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation et qui ne font plus l'objet d'un projet parental, pendant une période n'excédant pas 5 ans.
- **Le cercle des personnes pouvant procéder à un don d'organe pour une greffe** est élargi au-delà des seuls père et mère du receveur, aux membres d'une même famille ainsi qu'à toute personne apportant la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans avec le receveur.
- **L'accès à l'assistance médicale à la procréation** est réservé aux couples hétérosexuels, mariés ou prouvant au moins deux ans de vie commune, en âge de procréer.
- **Le don de gamète** se doit d'être anonyme.
- **La gestation pour autrui** reste pénallement réprimée en France.

Julia Pasquel



La greffe prend mal

La révision des lois de bioéthique pourrait également être l'occasion de revenir sur la législation encadrant le don d'organes. Car les donneurs sont toujours en nombre insuffisant. Lors des états généraux, des associations ont soumis leurs pistes de réflexion pour permettre à davantage de malades d'avoir accès à une greffe.

« **C**ontrairement à la révision de 2004 qui portait largement sur le don d'organe, ce dernier est peu présent dans les débats actuels. Le forum régional de la bioéthique qui vient de se dérouler à Strasbourg (le 16 juin dernier, ndlr) n'a abordé le sujet que durant deux heures », regrette Marie-Claire Paulet, présidente de France Adot (Association pour le don d'organes et de tissus humains). Cette fédération associative compte 1 800 bénévoles qui œuvrent depuis 40 ans dans chaque département pour informer et sensibiliser sur la cause du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.

De l'avis général, le cadre des lois bioéthiques sur le don d'organe, reposant sur l'anonymat, est tout à fait satisfaisant, notamment en raison des nombreux garde-fous mis en place. Toutefois, un collectif s'est formé pour tenter de modifier ce cadre. Constitué en mars dernier, le collectif « Demain la greffe » regroupe des donneurs, des greffés ou encore des médecins. Son objectif est de résorber la pénurie de greffons de reins d'ici à 5 ans. « Il s'agit notamment de néphrologues, de membres de l'agence de biomédecine. Bref, au total une trentaine de personnes extrêmement raisonnables », observe le sociologue et professeur émérite à l'École normale supérieure, Christian Baudelot. Le point commun entre ces trente personnes ? Généralement, elles ont été confrontées à des malades qui avaient besoin

“ Le don d'organe est peu abordé dans les débats actuels ”
(Marie-Claire Paulet, présidente de France-Adot)

d'une greffe de rein. Ils ont, du même coup, été confrontés à la pénurie chronique de donneurs. Ainsi, Christian Baudelot a vu sa femme Olga atteinte d'une maladie incurable du rein. Découvrant qu'ils sont « compatibles », ils tentent l'aventure de la greffe. Un véritable parcours du combattant. La greffe ayant réussi, le couple a raconté son expérience dans un livre (*Une Promenade de santé. L'histoire de notre greffe*, Stock), avant de contribuer à la formation de « Demain la greffe » et à son « Manifeste sur le don et la greffe d'organe ».

Pénurie

Le collectif a pu développer ses réflexions devant la mission parlementaire sur la révision des lois bioéthiques. « Pour nous, cette révision peut être l'occasion d'élargir le nombre de donneurs. Il y a urgence car les reins ne peuvent être prélevés que sur moins de 4 000 morts encéphaliques par an. Or il y a 11 000 personnes en attente de greffes du rein. Le plus grave c'est que si rien n'est fait, cette pénurie risque de s'aggraver », prévient Christian Baudelot. Les malades sur liste d'attente sont donc sous dialyse, une situation qui n'est pas « satisfaisante » pour le collectif qui rappelle qu'il s'agit d'un « traitement lourd et difficile, dont l'impact sur le quotidien et sur la santé des patients est dévastateur ». D'autant que la moitié de ces malades ont une durée de vie sous dialyse inférieure à cinq ans.

Le collectif a donc étudié plusieurs pistes afin de réduire la pénurie de donneurs de reins en 5 ans. La première serait de réduire le taux de refus des familles d'autoriser le prélèvement sur un proche qui vient de décéder. Ce taux est actuellement de 30%. L'objectif serait de le ramener à 20% en informant les citoyens tout au long de leur vie, à travers les programmes scolaires ou lors d'examens scolaires et universitaires, de démarches administratives...

France Adot, de son côté, partage ce souci de l'information auprès du public et veut même

constituer un fichier recensant tous les citoyens acceptant par avance une greffe d'organe. En revanche, la fédération est beaucoup plus réservée à l'égard des autres pistes explorées par « Demain la greffe ».

Marchandisation

La deuxième piste de Demain la greffe consiste à autoriser le prélèvement de reins sur des morts par crise cardiaque. La troisième est d'élargir les possibilités de greffes de reins à partir de donneurs vivants, appartenant à la famille ou aux amis. C'est une technique qui ne représente pas plus de 7% des greffes de reins. Un niveau nettement inférieur à ceux enregistrés aux Pays-Bas (40%) ou encore au Royaume-Uni et aux États-Unis. C'est cette piste qui fait le plus débat.

Pour le moment, le législateur craint pour la santé des donneurs. « En réalité, les examens sont très rigoureux et les médecins n'acceptent que si l'opération ne représente aucun danger. Après l'opération, ils sont encore très bien suivis », précise Christian Baudelot. D'ailleurs, en France, le fichier des donneurs de reins, constitué depuis 2004, ne montre aucun décès. Le collectif « Demain la greffe » insiste pour délimiter son raisonnement à la greffe du rein. La greffe du foie à partir de donneurs vivants, par exemple, semble totalement abandonnée suite au décès de plusieurs donneurs.

L'autre crainte du législateur est celle, bien légitime là encore, de la marchandisation du corps. Pour Christian Baudelot, qui s'appuie une nouvelle fois sur un ensemble d'études, « les reins concentrent les conditions de travail et sociales des personnes qui sont nées avec. Si bien que les habitants des pays pauvres contraints de vendre un rein, vendent un organe en mauvais état. Le tourisme de transplantation devrait donc rester marginal. » Mais il fait beaucoup de bruit.

Olivier Vilain

L'opinion ne fait pas la loi

Dans la perspective de la révision de la loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique, le président de la République a souhaité que des états généraux de la bioéthique soient organisés afin de permettre aux citoyens d'être pleinement associés au débat et à toutes les sensibilités de s'exprimer. Alain Claeys, député socialiste et président de la mission parlementaire d'information sur le sujet revient sur cette consultation.



18

Associer le citoyen au débat sur les multiples questions posées par les états généraux de la bioéthique... « Une idée parfaitement louable » pour Alain Claeys, le député socialiste et président de la mission parlementaire d'information sur la bioéthique. Pourtant, le tout est de savoir dans quelle mesure ont été réellement associés ces « jurys citoyens » comme a souhaité les baptiser la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot. « Il faut savoir s'affranchir de la logique sondagière qui procède par addition de points de vue séparés, produisant ainsi l'illusion d'une demande factice », expliquait-t-elle lors du sommet international des comités d'éthique, en septembre 2008. Or la logique de consultation citoyenne de ces états généraux de la bioéthique ne semble pas avoir évité cet écueil : dans les trois villes où ont eu lieu les états généraux – Strasbourg, Rennes et Marseille – l'institut de sondage Ipsos a composé un panel de 15 personnes chargées d'auditionner les personnalités de la société civile – médecins, chercheurs, associatifs... - associées à ces rencontres.

Caution morale

Pour le député socialiste, il est nécessaire de rester « vigilant » face à ces méthodes. « Vigilant » d'abord du fait de la durée de ces

états généraux. Inaugurés en février, ils viennent seulement d'être conclus (le 23 juin). Quatre mois seulement pour des questions pourtant lourdes de sens. Peut-on dès lors, sur une aussi courte durée, obtenir des résultats pertinents et durables sur l'état de l'opinion ? Ensuite, il faut faire montre de prudence quant à l'utilisation que fera le gouvernement, Roselyne Bachelot en tête, de cette consultation citoyenne. En effet, ces panels restreints ne peuvent servir d'alibi, de caution morale, pour sanctionner de manière tout à fait positive le rapport final du ministère. Enfin, sans opposer à un quelconque processus de participation citoyenne la démocratie parlementaire, il reste fondamental de souligner les travaux de la mission d'enquête qui, à elle seule, a auditionné plus de 70 spécialistes de ces questions. « Nous devons nous donner les moyens de réaliser nos travaux, tant avec les citoyens qu'au Parlement. Il faut se méfier des processus organisés et réalisés à la hâte, et être vigilants face à la dérive de l'instrumentalisation de l'opinion », conclut ainsi Alain Claeys.

Ariane Vincent

Cellules souches : « En finir avec l'hypocrisie »



Cinq ans après la dérogation permettant aux chercheurs de poursuivre leurs travaux sur les cellules souches embryonnaires, le gouvernement doit trancher sur la prolongation de cette dérogation. Neurologue et neurobiologiste, directeur de recherches au CNRS Hervé Chneiweiss dénonce une loi qui ne fait pas suffisamment confiance aux chercheurs.

Où en sommes-nous aujourd'hui en matière de recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines ?

En 2002, le gouvernement Jospin avait obtenu le vote par l'Assemblée nationale d'une première révision de la loi bioéthique autorisant la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines à partir d'embryons surnuméraires ne faisant plus l'objet d'un projet parental et avec l'accord du couple, interdisant le clonage reproductif, laissant la possibilité au chercheur du « transfert nucléaire » plus connu sous le nom, impropre, de clonage thérapeutique. Mais deux ans plus tard, la droite adopte un texte extrêmement restrictif pour les chercheurs. La loi d'août 2004 interdit formellement toute recherche sur l'embryon. Comme c'est intenable au regard du contexte international, est immédiatement inscrite une dérogation pour une période de 5 ans autorisant la création de nouvelles lignées de cellules souches embryonnaires. Là où la gauche avait adopté une position de confiance envers les scientifiques et l'Agence de la biomédecine, la droite est dans une position dogmatique, dans une prohibition de principe, exigeant des perspectives thérapeutiques alors que l'heure est à la seule recherche scientifique, exigeant qu'il n'existe pas d'autre méthode alternative, preuve impossible à fournir.



Pourquoi une telle position dogmatique ?

Il y a toujours deux confusions majeures lorsqu'on parle de cellules souches embryonnaires. D'abord, confondre cellules souches d'origine embryonnaire et embryon, et croire que l'embryon est un petit enfant replié et microscopique. C'est clairement un manque de connaissance du réel. Derrière cela, il y a le problème majeur du déterminisme : croire qu'il y a un destin tracé par la biologie. Un embryon qui n'a plus de projet parental ne pourra jamais être une personne humaine. Ce qui est l'élément crucial, c'est le projet parental. Il n'y a pas de déterminisme, c'est l'histoire du sujet qui importe. Pour ces embryons surnuméraires, qui n'ont plus de projet parental, la meilleure façon de respecter le projet humain, c'est de les faire participer à ce projet d'espérance que peut constituer la recherche scientifique biomédicale.

Qu'attendez-vous de la discussion sur la dérogation ?

Je souhaite une clarification du texte. Que nous revenions à un système de confiance et d'autorisation ouverte. Mais c'est un sujet plutôt délicat pour le pouvoir, comme ça l'était, il faut bien l'avouer, du temps de la gauche. Personne ne cherchera à prendre des coups, et nous resterons donc sûrement dans ce système hypocrite et ambigu de la prohibition avec dérogation.

Propos recueillis par Ariane Vincent

Débat : Parentalité en mutation



20

Le débat sur la gestation pour autrui (GPA) prend de l'ampleur en France.

La vraie question n'est-elle pas de savoir si l'intérêt de l'enfant à naître est respecté ?

Gilles Bon-Maury : Le plus important c'est la capacité de la famille à rendre heureux l'enfant et à le mener à l'âge adulte dans les meilleures conditions. Dans la contribution d'HES sur ce sujet, nous partons d'un projet familial déposé par les parents intentionnels. Il est lié à l'engagement, et pas à la biologie, encore moins à la génétique. Et les parents intentionnels ne peuvent être discriminés en fonction de leur sexualité ou du modèle de famille qui permet la naissance de l'enfant. Par ailleurs, il faut accorder aux gestatrices un rôle dans le projet familial. Elles ne sont pas uniquement présentes dans un moment éphémère de neuf mois. Elles ne sont pas parents, mais elles ont leur place.

Gaëlle Lenfant : L'essentiel pour l'enfant est d'être entouré par ses parents, et non leur sexe ou leur sexualité, en effet. Mais sur la GPA, j'ai une position différente. Il

peut-être les questions les plus médiatisées de ces états généraux : celles liées à la parentalité et l'aide médicale à la procréation.

Les socialistes ont depuis longtemps ouvert le débat qui déterminera, selon eux, un choix de société. S'ils s'accordent sur la possibilité pour des couples de même sexe d'élever un enfant, ils discutent encore de la possibilité pour une femme de porter l'enfant d'autrui. **Gilles Bon-Maury**, président d'Homosexualités et socialisme (HES), **Gaëlle Lenfant**, secrétaire nationale du PS aux droits des femmes et **Pouria Amirshahi**, secrétaire national du PS aux droits de l'Homme, livrent à *l'Hebdo* leurs réflexions et leurs interrogations.

faut souhaiter, comme modèle de société, l'épanouissement de chaque personne. Et selon moi, la gestation pour autrui est aujourd'hui une réalité terrible. Il faut réussir à sortir de ce qu'on voudrait, et voir ce qui se passe réellement. La marchandisation des corps existe bel et bien. Il y a donc des êtres qui sont exploités et d'autres qui sont exploiteurs. Ce qui ne correspond pas à l'objectif de l'épanouissement de tous.

Peut-on aller jusqu'à la « location » du ventre d'une femme ?
(Pouria Amirshahi)

Pouria Amirshahi : Le problème doit être posé sans détour : au nom du désir d'enfants, qu'on ne peut pas avoir « naturellement », tous les moyens sont-ils permis ? Peut-on aller jusqu'à la « location » du ventre d'une femme ? Femme qui le fera peut-être par compassion, ou avec plaisir, mais peut-être aussi parce qu'elle a besoin d'argent. La société est-elle sommée de



Gaëlle Lenfant



Pouria Amirshahi



Gilles Bon-Maury

répondre d'abord à ce désir ? Ne peut-elle pas aussi accompagner des personnes pour qu'elles sachent accepter la blessure de ne pas pouvoir avoir d'enfant, plutôt que coûte que coûte leur trouver les voies et les moyens d'en avoir ? Et, in fine, si ce désir d'enfant reste plus fort que tout, l'adoption n'est-elle pas une solution plus souhaitable et moins dangereuse ?

G. B-M. : L'abominable existe. En Ukraine ou en Inde, la GPA est anonyme et synonyme de commerce : des femmes, parce qu'elles ont besoin d'argent, se proposent de porter un enfant. On ne peut évidemment pas l'accepter. Mais nous ne pouvons pas nier l'existence d'un tourisme procréatif du fait de l'interdiction française. Nous pensons qu'un cadre légal est nécessaire. La Grèce ou le Royaume-Uni l'ont fait. Ainsi, HES a proposé un cadre pour que « cela se passe bien » : nous pensons par exemple que l'État doit intervenir par le biais de l'agence de biomédecine qui s'assurerait des motivations physiques et psychologiques de la gestatrice et de la qualité du projet familial. Nous pensons également que la gestatrice doit déjà être mère et ne pourra porter plus de deux enfants

pour autrui.

P.A. : Je comprends bien ce raisonnement. Je sors de quatre ans de travail social et l'intérêt supérieur de l'enfant comme le projet de vie sont des notions qui me parlent. Attention toutefois à ne pas culpabiliser la porteuse. Pardon de la provocation, mais c'est un peu comme si on demandait à une prostituée si elle a des « motivations saines » ? La question est plutôt de savoir si le vrai motif n'est pas la pauvreté. Avec 8 millions de personnes pauvres, la France est-elle vraiment épargnée par ce risque ?

G. L. : D'autant qu'il y a quelque chose d'extrêmement dérangeant à recourir à un autre humain pour porter l'enfant. Ne cherche-t-on pas trop à utiliser la biologie pour que « mon enfant me ressemble absolument » et possède les gamètes du couple demandeur. Et demain pourquoi ne pas autoriser le clonage ?

G.B-M. : Ce n'est pas le même débat. C'est justement parce qu'on accepte qu'une famille repose, non pas sur des vérités biologiques, mais sur des réalités vécues, que nous défendons

dons l'idée que des personnes participent à la conception sans être les parents, comme c'est le cas dans le don de gamètes ou la GPA.

Vous avez évoqué le don de gamètes, un procédé légal en France. Faut-il lever l'anonymat qui concerne aujourd'hui tous les donneurs ?

G.B-M. : Nous souhaitons la création d'un conservatoire des origines comme il en existe dans d'autres pays, pour permettre à l'enfant devenu majeur de solliciter, non pas directement le donneur ou la donneuse, mais faire en sorte que la personne en question puisse être interrogée. Et si les deux sont d'accord, et seulement dans ce cas, le géniteur et l'enfant né de son don peuvent être mis en relation. On ne peut pas mentir à un enfant en lui faisant croire que son père ou sa mère est le géniteur. Savoir quel est son patrimoine génétique est important. Il n'a pas de réalité sociale, mais il fait partie, parmi d'autres marqueurs, de l'identité.

P.A. : Ma position est plus tranchée : il faut maintenir l'anonymat. La parentalité n'est pas une question biologique, mais une fonction sociale. Lever le secret, c'est aussi faire du tort. L'enfant qui sait que ses parents ne sont pas ses géniteurs doit aussi pouvoir vivre avec cette fissure identitaire, comme nous devons tous être accompagnés pour vivre avec nos

Il existe tourisme procréatif du fait de l'interdiction française sur la gestation pour autrui **(Gilles Bon-Maury)**

blessures et nos doutes. C'est plutôt en ce sens qu'il faut avancer, les exceptions ne doivent pas devenir la règle.



La loi peut-elle vraiment encadrer la science ? Ne sera-t-elle pas toujours en retard sur les avancées techniques ?

G.B-M. : Les socialistes, depuis toujours, parlent de maîtriser la science. Aujourd'hui toutefois, la science assume sa place. Même l'académie de médecine, très conservatrice, a estimé qu'elle n'avait pas d'avis à donner sur le caractère bon ou mauvais de la GPA. Elle a estimé qu'il relevait du champ de la politique. La science peut beaucoup de choses, elle peut manipuler le vivant, mais c'est la société qui décide ce qu'elle en fait. N'oublions pas que certaines révolutions scientifiques, comme la pilule contraceptive, ont permis des évolutions essentielles de la société.

G. L. : Le clonage par exemple est aujourd'hui techniquement faisable. C'est aussi une révolution scientifique à proprement parler, mais pour la société, le clonage représente un danger. Il faut donc constamment rappeler que les objectifs de la société priment. Les décideurs politiques fixent les limites.

P.A. : La science est une condition et un moyen de notre émancipation, si elle est mise au service de l'humanisme et non d'un dogme ou d'un intérêt privé. Toutes les questions que soulève la science biologique moderne renvoient d'abord à la dimension ontologique de l'humain : soit l'homme est maître de sa destinée et de son environnement et il franchit des étapes de civilisation ; soit il devient son propre créateur, son propre Frankenstein et finit par se détruire, remettant toujours en cause ce qu'il est : l'eugénisme que permet le clonage en est un exemple.

Propos recueillis par Fanny Costes

« Personne n'aurait l'idée d'interdire à une femme droguée de faire un enfant »

Que pensez-vous de la gestation pour autrui ? Est-ce un nouveau combat à mener pour les droits des femmes ?

À mon sens, la gestation pour autrui s'inscrit en grande partie dans la lignée des combats pour le droit des femmes à disposer de leur corps. On ne doit pas la rejeter. Il faut l'encadrer. Voilà plusieurs années que je m'interroge : la GPA nuit-elle aux enfants à naître dans ces conditions, aux enfants de la femme porteuse ou à la gestatrice elle-même ? Risque-t-on d'engendrer plus de malheur qu'il n'y en a ? Et ma réponse a été non. Il y a plusieurs précautions à prendre évidemment. Notamment dire immédiatement aux enfants de quelle façon ils sont nés. Est-ce à dire qu'ils n'auront aucun problème par la suite ? Nul ne peut l'affirmer aujourd'hui. Mais l'expérience prouve que des enfants nés de la façon la plus traditionnelle et la plus naturelle, de parents qui s'entendent bien, peuvent connaître des problèmes psychologiques. Il n'y a pas de parents parfaits. Il n'y a pas d'enfants parfaits. Forte de ce principe assez pessimiste mais néanmoins réaliste, j'estime que la GPA est tout à fait recevable. Le danger de marchandisation du corps existe. Pour autant, à l'argument de la marchandisation, je réponds par la loi anglaise. Elle établit notamment qu'une femme ne peut porter qu'une ou deux fois un enfant pour un couple. Ça ne peut donc pas devenir un métier.



Elisabeth Badinter, philosophe et féministe, donne son regard sur les nouveaux procédés de conception d'un enfant, avec le ton libre qui la caractérise.

Pourquoi ne pas recourir, tout simplement, à l'adoption ?

Arrêtons l'hypocrisie. Il y a très peu d'enfants à adopter en France et c'est tant mieux. De plus, les enfants adoptables en petit nombre sont difficilement adoptables très jeunes, pour la bonne raison que la justice française continue à croire en la notion d'instinct maternel et privilégie quoi qu'il arrive la mère de sang. Il suffit que la mère qui a laissé son enfant à la DDASS, donne une fois par an de ses nouvelles, pour que l'enfant ne soit pas adoptable. Et à l'étranger, dans les pays d'Asie ou d'Afrique, on accepte de moins en moins l'adoption d'enfants par des couples venus d'ailleurs. On nous rétorque également qu'avoir un enfant n'est pas un droit. Pourtant la société reconnaît de facto ce droit. Personne n'aurait l'idée d'interdire à une femme droguée, gravement atteinte d'un point de vue psychologique, de faire un enfant. Alors qu'on sait très bien que l'enfant à naître aura une vie abominable. Personne ne se permet de l'interdire car la crainte de l'eugénisme est permanente.

L'implication de la science dans la conception d'un enfant est de plus en plus importante. Que pensez-vous de l'utérus artificiel sur lequel travaillent certains chercheurs ?

À l'heure qu'il est, je suis absolument opposée à une telle forme de procédé. Car l'humain naît de l'humain, et se développe dans de l'humain. La machine qui remplacerait le ventre humain n'est plus du tout une utopie orwellienne. Ça me semble être une horreur. En revanche, un ventre étranger, celui d'une femme porteuse, me semble tout à fait envisageable. Elle couve l'enfant, comme la nourrice donnait son lait jadis aux enfants qu'elle gardait.

Propos recueillis par Fanny Costes

« La mort reste taboue dans notre pays »



24

Le débat sur l'euthanasie revient régulièrement en France, sans qu'aucune loi ne l'ait pour l'heure légalisée. Reste que les maux liés à la vieillesse, aux maladies incurables et douloureuses ou encore à certains handicaps interrogent sur la possibilité ou non d'aider les personnes concernées à mourir. La mère de l'écrivain Noëlle Châtelet (1) a choisi de mourir dans la dignité. Une notion pas toujours bien comprise comme le rappelle sa fille, sœur de l'ancien Premier ministre Lionel Jospin, qui a repris son combat, au sein de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD).

« Ma mère parlait d'autodélivrance. Le terme est beaucoup plus juste que celui de suicide car le mot suicide implique une sorte de refus de la vie. Alors que celui d'autodélivrance implique un respect de la vie portée jusqu'à l'ultime moment. C'est donc par respect pour la vie qu'elle a choisi cette solution, pensant se délivrer d'un poids et, d'une certaine manière, d'une indignité qu'elle commençait à ressentir. La dignité et l'indignité... La limite entre les deux notions est tout à fait personnelle. Elle voulait aussi nous délivrer nous, ses proches, d'un poids qu'elle pourrait faire peser sur nous », témoigne Noëlle Châtelet, philosophe. Sa mère a choisi il y a six ans de partir. Elle s'est donné la mort. Et elle avait fait part de sa décision à ses enfants. Tout cela, Noëlle Châtelet l'a raconté dans un ouvrage bouleversant, paru en 2004, *La dernière leçon*. Car en choisissant de mourir dans la dignité, sa mère lui a livré son dernier

apprentissage. Celui de la « défusion ». « Comme elle m'a appris à tenir une cuiller, puis un stylo ou encore à devenir une jeune femme, puis une mère, car elle était là à la naissance de mon fils, elle m'a appris la leçon qu'il me manquait : la séparation d'avec elle qui, elle le savait d'ailleurs, était quelque chose qui me hantait depuis toujours. » Libre-penseur, sa mère a participé à la création de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD). Une association qui, depuis la parution du récit intime de Noëlle Châtelet, a vu son nombre d'adhérents augmenter, pour atteindre 40 000 aujourd'hui. « Après la sortie de mon livre, j'ai reçu plusieurs centaines de lettres de vieilles personnes qui me disaient : "Votre maman était sage-femme. Elle savait comment partir. Elle avait les moyens de le faire. Et nous que faisons-nous ? On se pend à la poutre du salon ?" Je les lisais les larmes aux yeux. Ils me demandaient

la recette pour mourir. Je leur conseillais de d'adhérer à l'ADMD. Ce que beaucoup ont fait. Les Français sont beaucoup plus en avance que les législateurs. 70-75% d'entre eux sont en faveur d'une mort digne. Il faut évidemment fixer des modalités. Mais vouloir mourir dans la dignité, c'est respecter la vie précisément. Dans la plupart des lettres que je recevais, cette indignité de la vie était omniprésente. Il y avait la honte, l'humiliation d'être devenu incontinent, ou un poids pour les enfants. Une sorte de culpabilité. Mais la mort reste un tabou dans notre pays. »

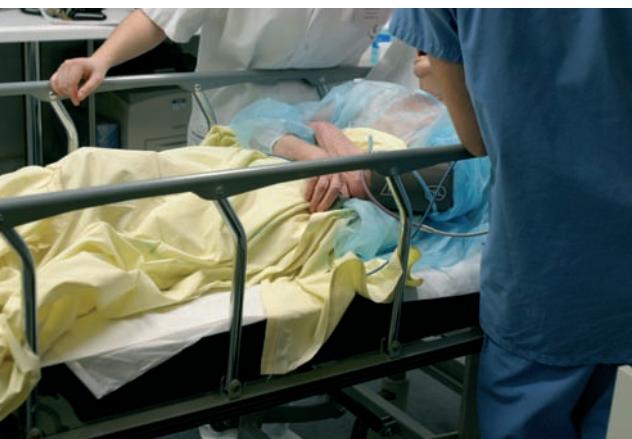
« Son dernier geste de mère »

Cette conviction, Noëlle Châtelet ne l'a pas toujours eue. Surtout quand il s'est agi d'accepter le choix de sa mère. « Il m'a fallu du temps pour comprendre cette dernière leçon que ma mère m'a donnée pendant les trois mois du compte à rebours qui a précédé son geste. Elle m'avait convaincue certes, mais jusqu'au dernier moment j'avais peur qu'elle se trompe. C'est le lendemain de sa mort que je me suis rendu compte qu'elle avait raison. Elle a fait si bien les choses avec moi que je n'ai jamais pleuré ma mère après son départ. Elle a eu cette astuce, qui confine au génie, de me faire faire avec elle, tous les gestes du deuil qui habituellement se font seule une fois l'être

cher disparu. Ce rituel du deuil étant accompli, il n'était plus nécessaire de le vivre ensuite. Ce fut son dernier geste de mère et de protection. Et non pas un geste d'orgueil ou d'égoïsme. » Aujourd'hui cette fille, devenue mère à son tour, ne sait pas si elle fera aussi bien avec son propre enfant. Mais elle porte le combat pour la mort dans la dignité. Il ne s'agit pas de se débarrasser de toutes les personnes âgées ou malades d'un pays, mais bien d'en finir avec des non-dits, insupportables selon elle. « Nous défendons l'idée d'envisager la mort seulement lorsqu'elle a été choisie, pensée, pesée, délibérée avec soi-même. Le but n'est évidemment pas de supprimer les personnes qui nous sembleraient gênantes. Ça ne peut être qu'une décision personnelle. Il faut que cette question ait été posée bien en amont. C'est un peu comme pour le don d'organes. C'est bien avant de mourir qu'il faut faire savoir à ses proches ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas. La loi Léonetti a apporté des choses, c'est vrai. Mais elle reste extrêmement insuffisante. Elle ne concerne pas l'extrême vieillesse, pourtant de plus en plus présente dans notre société. Il faut réfléchir : laissons partir les gens qui le veulent. Ne nous voilons plus la face. Ma mère s'interrogeait aussi sur la mort du fait qu'elle était sage-femme. Elle a certainement mis plusieurs centaines d'enfants au monde. Et pour elle, l'entrée dans la vie et la sortie de la vie, c'était une seule et même chose. Elle me disait : « On s'est battu pour le droit à mettre ou non au monde des enfants, pour l'IVG. Toi tu te battras pour l'IVV, l'interruption volontaire de vie ou de vieillesse. »

**Propos recueillis
par Fanny Costes**

(1) Noëlle Châtelet est comédienne, universitaire et écrivaine. Elle a publié en 2004, *La dernière leçon*. Elle est membre du comité de parrainage de l'ADMD (www.admd.net).



Au PS, une pensée en gestation

Le groupe « Bioéthique » du PS, piloté par Najat Vallaud-Belkacem, secrétaire nationale aux Questions de société et Bertrand Monthubert, secrétaire national en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est réuni le 16 juin dernier pour définir les modalités de travail autour d'une réflexion rassemblant de nombreux secrétariats nationaux ainsi que les parlementaires socialistes. Il prend appui sur le rapport parlementaire du député socialiste Alain Claeys.



26

«Construire une orientation cohérente et conforme aux principes et valeurs qui nous guident. Les socialistes poursuivent leurs discussions sur le thème ô combien sensible de la bioéthique. Dernier témoignage en date, la réunion organisée le 16 juin dernier à Paris, en présence de Najat Vallaud-Belkacem, secrétaire nationale aux Questions de société, Bertrand Monthubert, secrétaire national en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Pouria Amirshahi, secrétaire national aux Droits de l'homme, Claire Edey-Gamassou, déléguée nationale à la Citoyenneté, aux libertés, à l'éthique et aux sciences, et Gaëlle Lenfant, secrétaire nationale aux Droits des femmes. Avec l'ambition de définir les modalités de travail et une problématique commune propre aux parlementaires et dirigeants socialistes, dans la lignée du rapport parlementaire sur la future loi bioéthique, co-écrit par le député PS Alain Claeys.

Valeurs laïques

Tous sont convaincus de la nécessité de replacer les questions bioéthiques dans un

spectre plus large, en apportant des réponses politiques aux questions qui leur sont posées : quelle société voulons-nous ? Autour de quels principes éthiques ? L'idée d'une révision périodique de la loi est-elle opportune ? Quid des limites des nouveaux droits rendus possibles par les progrès techniques ? Jusqu'où, enfin, devons-nous prendre en charge collectivement les risques et les coûts afférents à ces droits ?

Ces questions appellent des réponses précises pour définir le socle de nos valeurs, « fondamentalement laïques », estiment les membres du groupe de réflexion. Autres interrogations récurrentes : la place des tests ADN dans la reconnaissance de l'identité ou la filiation : dans quelle mesure doit-on reconnaître un droit à l'accès des origines ? Est-ce conciliable avec l'anonymat du don de gamètes ? Sur quelles bases peut-on reconnaître la parenté des femmes ? Quelle place pour l'égalité hommes/femmes en matière de reconnaissance de filiation ? Ces questions attendent des réponses adaptées dans les rangs socialistes, au même titre que l'épineux problème des embryons congelés et l'encouragement de la procréation médicalisée, la médecine préventive - diagnostic préimplan-



AFP / Eric Feferberg

recherches ?, la notion de progrès thérapeutique, le don d'organe et les prélèvements, le diagnostic pré-natal, la fin de vie et la question de la loi évolutive.

Feuille de route

Concrètement, le PS s'inscrit dans une logique de moyen terme dans le cadre de la loi qui doit être discutée dans le courant du premier trimestre 2010. Parallèlement, des rencontres sont prévues, rue de Solferino, sur les thématiques propres à la bioéthique. D'ici la mi-juillet, le Parti prévoit également de définir une feuille de route détaillant ses « questionnements », en la diffusant le plus largement possible. Deux journées d'études, voire plus, du Comité plénier suivront ces travaux à l'automne, sous forme d'auditions des acteurs directement impliqués dans le dossier. La restitution des travaux est programmée en décembre sous la forme d'une conférence publique, accompagnée de vidéos et d'un micro-trottoir.

Bruno Tranchant

tatoire, prénatal, tests génétiques - et le droit à mourir dans la dignité.

Consultations

Ainsi posé, le débat doit être élargi aux autres forces de gauche, du tissu associatif aux think tanks, selon des modalités qui restent à définir. Certains de nos partenaires sont d'ailleurs déjà très avancés sur le sujet. À commencer par Terra Nova qui a produit, récemment, une note sur la gestation pour autrui (GPA) qui fait débat au sein de la communauté progressiste, en s'interrogeant sur la marchandisation du corps. Pour l'heure, le Parti entend convier les participants à des journées d'études, dans le cadre d'un Comité plénier. Ce travail doit prendre appui sur une feuille de route qui prévoit l'audition de parlementaires fortement impliqués dans ce dossier, notamment le député socialiste Alain Claeys. Avec l'ex-délégué national en charge des questions bioéthiques, Hervé Chneiweiss, les membres du comité plancheront sur l'Assistance médicale à la procréation (AMP) autour de la parentalité et des droits qui y sont liés, la reconnaissance de la maternité, l'ADN et les tests génétiques, la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires - quel contrôle sur la science et la recherche, sur la capacité à mener des

Composition du Comité plénier :

Secrétaires nationaux :

- Najat Vallaud-Belkacem (Questions de société)
- Bertrand Monthubert (Enseignement supérieur, Recherche)
- Marisol Touraine (Santé, Sécurité sociale)
- Gaëlle Lenfant (Droits des Femmes)
- Jean-Patrick Gille (Famille)
- Sibeth N'Diaye (Petite Enfance)
- Pouria Amirshahi (Droits de l'Homme)

Déléguée nationale :

- Claire Edey-Gamassou (Citoyenneté, Libertés, Ethique et sciences, auprès du SN des Droits de l'homme)

Directeur général aux politiques :

- Alexis Dalem

Parlementaire référent :

- Alain Claeys

Expert associé :

- Hervé Chneiweiss (ancien délégué PS bioéthique)

Animation :

Najat Vallaud-Belkacem et Bertrand Monthubert

Coordination : Anne de Hauteclercque

Le Paris de l'entraide

Face à la crise, la Ville de Paris a décidé de mettre l'accent sur la solidarité, au profit des populations les plus fragiles et des catégories moyennes confrontées à la menace du déclassement.

La **H**ausse brutale du chômage, chute du pouvoir d'achat, confiance en berne... La crise économique qui frappe la planète ne s'est pas arrêtée aux portes de la capitale. Bertrand Delanoë le sait mieux que qui-conque. Lors du conseil de Paris, les 11 et 12 mai derniers, l'élu socialiste n'a d'ailleurs pas manqué d'insister sur la nécessité, pour l'exécutif, de porter l'effort sur les politiques de solidarité. Et invité les élus à mettre l'accent sur l'aide aux jeunes et aux chômeurs de longue durée, menacés d'exclusion. « L'intervention de la



Les jardins de Saint-Blaise

puissance publique est nécessaire pour corriger les injustices, prévenir les situations de détresse et éviter, en un mot, de rendre implacable et irréversible le mécanisme de l'exclusion », résume-t-il.

Priorité à l'emploi

« Pas un euro ne sera retiré pour les actions menées en direction des Parisiens en difficulté », renchérit-il, avant d'appeler à la modernisation

des services sociaux, l'investissement, le soutien aux entreprises et l'innovation.

La priorité : l'emploi. La collectivité entend mobiliser 56 millions d'euros dans ce domaine, en amplifiant, dès cette année, les mesures engagées dans le cadre du Plan départemental d'insertion. Cet effort passe par la création d'un programme de formations qualifiantes (300 postes) - en complément du dispositif existant de 700 places -, le renforcement des marchés d'accompagnement, la mise en place d'une plate-forme de retour à la vie active pour les allocataires relevant de la communication ou ayant un métier artistique, la consolidation des contrats aidés, la multiplication des forums pour l'emploi dans les arrondissements, la préparation d'un second Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE) sur le nord-est de Paris. Ou bien encore la signature, début 2010, d'un Pacte territorial pour l'insertion, afin de renforcer les engagements des différents

Logement : l'autre priorité

L'action sociale, le soutien des sans-abri et l'habitat constituent les trois autres enjeux majeurs pour Bertrand Delanoë. « Il est urgent, pour répondre à la crise, et conformément à nos engagements, de produire et d'attribuer des logements sociaux aux plus démunis comme aux classes moyennes », confie-t-il. L'allocation « Paris logement » vise ainsi à soutenir celles et ceux qui supportent des charges locatives lourdes.

Dès octobre prochain, les personnes isolées, les couples et les familles avec un enfant pourront solliciter cette aide lorsque ces charges représenteront plus de 30 % de leurs ressources. Le Fonds de solidarité logement, accessible aux classes moyennes vise, pour sa part, à prévenir les expulsions, tandis que de petits logements privés sont d'ores et déjà mobilisés par l'Agence immobilière à vocation sociale, créée à l'initiative de la ville en mars dernier.

B.T.

La preuve par l'exemple

partenaires publics, en les ajustant au contexte socio-économique parisien.

Aide aux jeunes

Bertrand Delanoë s'emploie également à accompagner au mieux les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). « Aucun usager ne doit être lésé dans l'accès ou le maintien de ces droits sociaux fondamentaux », souligne-t-il. D'où sa volonté de proposer aux allocataires une mesure d'insertion sociale ou de retour à l'emploi adaptée, en mobilisant les structures d'accueil et d'accompagnement de la ville autour de cet objectif.

L'avenir des 18-25 ans figure lui aussi au rang de ses préoccupations. Les cinq missions locales parisiennes seront d'ailleurs mises à contribution pour venir en aide aux acteurs les plus éloignés de l'emploi, au même titre que le Fonds d'aide aux jeunes (0,6 millions d'€) qui épaulé chaque année, un millier d'entre eux. D'autre part, la mairie entend expérimenter des partenariats avec des organismes et des associations pour secourir les individus qui se trouvent en rupture familiale et sans qualification. Elle prévoit enfin l'ouverture, début 2010, d'une seconde antenne de l'École de la deuxième chance, destinée à accompagner quelque 283 acteurs dans leurs efforts d'insertion.

Bruno Tranchant



**Olga Trostiansky,
adjointe au
maire de
Paris en
charge de la
solidarité,
de la famille
et de la lutte
contre
l'exclusion**

Mini-crédit, maxi-solidarité

Un microcrédit pour se maintenir à flot. Initié par la Ville de Paris, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, ce dispositif est géré par le Crédit Municipal, des établissements bancaires et plusieurs partenaires issus du monde associatif. Il s'agit d'un prêt alloué à des particuliers privés de crédit, faute de ressources suffisantes. À ce jour, 120 prêts ont été accordés.

Au terme d'un premier rendez-vous destiné à faire le point sur le projet, le besoin de financement et la situation professionnelle et financière du demandeur, une décision collégiale est prise. En cas d'issue favorable, un contrat est signé avec la banque prêteuse.

Financés sous forme de prêts, dans une fourchette de 300 à 3 000 €, pour une durée de 6 à 36 mois, ces projets doivent se rapporter à des besoins personnels : acquisition d'un bien de première nécessité, achat de véhicule, accès à un logement, amélioration du confort de vie... « Ils peuvent également avoir un lien avec la vie active : frais de formation, financement du permis de conduire justifié par une recherche d'emploi », précise Olga Trostiansky, adjointe au maire en charge de la Solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion.

Les intérêts s'élèvent à 4 %, sans frais de dossier, la moitié étant remboursée à l'emprunteur par la ville de Paris, pour peu qu'il soit domicilié dans la capitale ou en Seine-Saint-Denis. « Le microcrédit personnel n'a pas vocation à se substituer aux prêts à la consommation classiques ou aux dispositifs d'aide sociale, prévient l'élu. Il ne peut servir à combler des découvertes, à racheter des dettes, ou à créer une entreprise. »

Bruno Tranchant

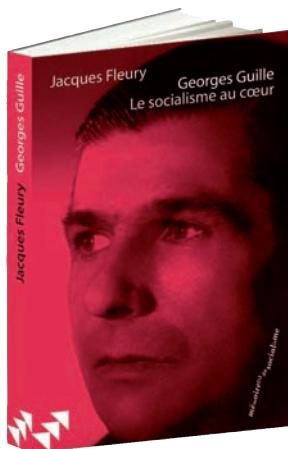


Georges Guille, militant énergique

L'Encyclopédie du socialisme publie une biographie de Georges Guille (1909-1985) sous la plume de Jacques Fleury. Un militant qui a marqué durablement le département de l'Aude au sein duquel il a joué un rôle-clé, par sa force de conviction, sa capacité d'action et ses talents d'orateur.

Conseiller général de l'Aude pendant trente-sept ans, il a dirigé l'assemblée départementale vingt-cinq années durant. Il fut également parlementaire de 1945 à 1973 et occupa la fonction de secrétaire d'État en charge de l'Énergie atomique, en 1956-1957. « De tels parcours, l'histoire est avare », a écrit de lui le *Midi libre* en 1985. Les deux auteurs nous offrent ici un éclairage particulièrement riche sur un homme dont les convictions serviront pour beaucoup de modèle.

Jacques Fleury, Georges Guille. *Le socialisme au cœur*, Encyclopédie du socialisme, 12, Cité Malesherbes, 75009 Paris, 2009, 320 pages, 21 €



Sylviane Agacinski : débat et polémique

Emmanuel Maurel, secrétaire national en charge des Universités permanente et d'été, revient sur les Entretiens de Solférino du 10 juin dernier, en présence de la philosophe Sylviane Agacinski.

Quels enseignements tirez-vous de votre échange avec Sylviane Agacinski ?

Elle s'est livrée à un exposé brillant, argumenté et solide, autour d'un livre⁽ⁱ⁾ qui fait polémique au sein même du Parti socialiste sur la question-clé de la gestation pour autrui (GPA), plus connue sous le nom de

mères porteuses. Sylviane Agacinski est convaincue que ce procédé s'inscrit dans un mouvement général de marchandisation du corps. Et qu'il ne saurait être question de cautionner ces pratiques qui vont à l'encontre de nos valeurs.

Cette position a entraîné un échange particulièrement vif avec la salle. D'abord, parce que la GPA existe déjà. Ensuite parce qu'elle répond à des situations de souffrance et qu'elle s'inscrit dans une logique de don. Sans parler du problème spécifique des couples homosexuels, qui y voient une solution idéale pour accéder à la parentalité.



De gauche à droite, Laurence Dumont, Sylviane Agacinski et Emmanuel Maurel

Cette discussion est-elle de nature à éclairer le débat au sein du Parti ?

Oui. Sylviane Agacinski signe là un ouvrage que tout le monde devrait lire. Son argumentation est solide, voire implacable. Elle met les pieds dans le plat, n'hésitant pas à interroger, à provoquer. Elle n'est pas dans le consensuel mou. Elle affiche très clairement ses convictions.

Propos recueillis par B.T.

⁽ⁱ⁾ Sylviane Agacinski, *Corps en miettes*, éditions Flammarion, collection « Café Voltaire », 2009.

La Revue socialiste s'offre un lifting

Nouvelles rubriques, présentation modernisée, maquette enrichie... *La Revue socialiste* change de look. Et s'agrémente d'un site Internet destiné à diffuser le contenu d'une publication destinée à nourrir le débat que la Première secrétaire appelle de ses vœux.

« Pour que le socialisme redevienne une grande force d'entraînement, nous avons besoin que nos idées, nos valeurs et nos propositions soient débattues en lien avec la société et les intellectuels. Ce fut le cas par le passé. Cela doit l'être à nouveau à partir de maintenant », exhorte Martine Aubry dans son édito de la nouvelle formule de *La Revue socialiste*. C'est la même détermination qui l'a conduite récemment à lancer un Laboratoire des Idées et à demander à Alain Bergounioux, président de l'OURS et directeur de la rédaction de *La Revue socialiste*, de donner un nouvel élan à cette publication. « J'ai souhaité qu'elle soit un lieu de débat et de rencontre qui permette à des auteurs, spécialistes dans leurs domaines, de participer à notre travail d'élaboration », ajoute la Première secrétaire.

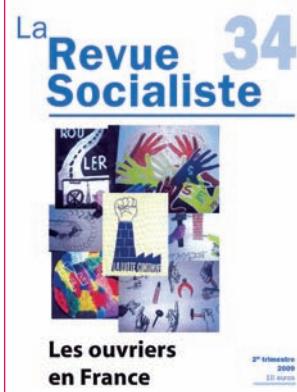
Pensée vivante

« Grâce aux nombreuses passerelles que nous réta-

blissons avec le monde associatif, intellectuel et syndical, ce travail est aujourd'hui bien entamé », renchérit-elle. L'ambition de l'équipe éditoriale est d'offrir aux lecteurs des éléments de réflexion et de débats pour rendre vivante la pensée socialiste. « Nous voulons insuffler un nouvel élan à notre revue en lui donnant la mission d'éclairer des points fondamentaux de notre projet, précise Alain Bergounioux. Cela suppose évidemment d'être dans l'actualité, mais de ne pas en être trop prisonnier dans une société surinformée, où les nouvelles, les points de vue, les jugements se télescopent à grande vitesse. »

Dans le vif

Au menu du dernier numéro, un dossier consacré au monde ouvrier qui représente un tiers de la population active. De nombreux éclairages permettent aux contributeurs de faire le point sur une catégorie salariale divisée sociale-



ment et politiquement. Et au Parti de s'employer à donner une véritable traduction politique à leurs attentes. Ce numéro fait également la part belle à l'un des derniers grands discours de Blum, prononcé en avril 1948, à Stresa, devant une assemblée de l'Internationale socialiste renaissante.

Un mot pour finir sur le site Internet de la revue qui permet désormais au lecteur d'accéder au contenu de la publication. Un plus indiscutable qui permettra à chacun d'entrer dans le vif du sujet.

Bruno Tranchant

La Revue socialiste, n° 34, 2^e trimestre 2009, 139 pages, 10 €

Fourier, l'amour comme utopie politique

Issu d'un milieu aisé, **Charles Fourier (1772-1837)** exerça plusieurs métiers, avant de se consacrer à une œuvre personnelle, en privilégiant une conception unitaire du monde.

Auteur de nombreux ouvrages et articles, il fut aussi l'inspirateur du phalanstère, lieu d'expression communautaire où chacun travaille dans l'harmonie et le plaisir, au gré de ses passions.

32

« Lui seul avait eu la force de concevoir la possibilité d'un ordre nouveau. » L'hommage vient de haut. De Jean Jaurès en personne qui ne tarissait pas d'éloges sur Charles Fourier, personnage haut en couleur, en marge du pouvoir et de la culture traditionnelle, dont l'œuvre monumentale a suscité bien des commentaires. Et dont la quête du « doute absolu » n'a cessé d'alimenter la pensée.

De la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* au *Traité de l'Association domestique et agricole*, publiés entre 1808 et 1822, ce fils de commerçant bisontin a déjà posé les prémisses de son modèle théorique dont il fait un résumé, en 1829, dans Le

Nouveau Monde industriel et sociétaire. Celui d'une harmonie universelle entre êtres humains. Suivent *La Fausse Industrie* (1835-1836) et une série d'articles parus dans *Le Phalanstère*, ou la Réforme industrielle (1832-1834) remplacé par *La Phalange* (1835-1836). L'auteur y fustige l'« anarchie industrielle » qui résulte du morcellement de la propriété et du parasitisme commercial, source de tous les désordres de la « civilisation ».

Phalanstère

Entouré d'un groupe de disciples auquel se joignent, sous la Monarchie de Juillet, des transfuges du saint-simonisme, il défend l'idée



d'une organisation communautaire conforme aux exigences de la nature, censée permettre le passage à l'ère de « l'industrie sociétaire, vérifique et attrayante ».

Il scelle ainsi l'acte de naissance du phalanstère (1832), socle d'un nouvel État. Communauté essentiellement terrienne, il est voué à accueillir quelque 1 620 hommes et femmes qui vivent en harmonie au cœur d'un domaine de 400 hectares où une place particulière est accordée à l'agriculture, aux arts et aux sciences. Le salariat est banni, chacun étant propriétaire de tout « en participation ». Fourier se plaît à décrire ces couloirs chauffés, ces grands réfectoires et ces appartements privés où il

fait bon vivre. Pour parvenir à ses fins, il convie tous les jeudis d'éventuels mécènes autour d'un dîner, pour leur exposer son projet et les convaincre de le financer. L'anecdote raconte qu'il se retrouve souvent seul.

Précurseur

Faute de capitaux, Fourier ne sera donc pas en mesure de transformer son rêve en réalité. Pas plus d'ailleurs que ses disciples, pourtant nombreux à se livrer à des tentatives similaires entre 1830 et 1850, en France et à l'étranger.

Il n'en reste pas moins convaincu que l'attriance naturelle des hommes pour l'activité et la vertu est totalement entravée et pervertie par le travail. Ses réflexions sur les contradictions du système capitaliste, l'organisation des tâches, les relations entre hommes et femmes, entre individus et société, en font à cet égard un précurseur du socialisme et du féminisme.

Tournant résolument le dos à la violence sociale, il pointe ces « manufactures (qui) prospèrent en raison de l'appauprississement de l'ouvrier ». Et dénonce sans détours les mœurs hypocrites d'une « civilisation » où se mêlent « indigence, fourberie, oppression et carnage ». La raison

s'effrite, se lamente-t-il, avant de récuser ce monde inhumain qui l'entoure, édifié au cours des siècles, auquel il oppose « l'attraction passionnelle » où tout est métamorphosé. À commencer par le travail, la police et l'amour. Ses idées sont à cet égard proches du mutualisme. « Ma théorie se borne à utiliser les passions réprouvées sans y rien changer », résume-t-il. Marx et Engels y prêteront une attention particulière.

Après sa mort, plusieurs tentatives de création de phalanstères auront lieu, sans pour autant atteindre le bonheur promis par l'intéressé. La plus emblématique est sans nul doute celle imaginée par Jean-Baptiste Godin qui réalisera de 1859 à 1878 à Guise, au bord de l'Oise, un ensemble de bâtiments d'habitation et de services pour les ouvriers de son usine. Hommage posthume à l'un des plus grands théoriciens du socialisme.

Bruno Tranchant



Représentation d'un phalanstère

Bibliographie Oeuvres de Fourier

- Charles Fourier, *Oeuvres complètes*, 1841-1845 ; rééd. Anthropos, Paris, 1966-1968 : t. I, *Théorie des quatre mouvements* ; t. II à V, *Théorie de l'unité universelle* ; t. VI,
- Le Nouveau Monde industriel et sociétaire (rééd. Flammarion, 1973) ; t. VII, *Le Nouveau Monde amoureux* (rééd. Slatkine, Genève, 1979) ; t. VIII et IX,
- *La Fausse Industrie* ; t. X à XII, Manuscrits ; *L'Ordre subversif*, Aubier-Montaigne, 1972 ;
- *Vers la liberté en amour*, Gallimard, 1975 ;
- *Le Charme composé*, Fata Morgana, Montpellier, 1976 ;
- *Piège et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen...*, 1831, rééd. Hachette, 1977 ;
- *Hiérarchie du Cœcage*, 1924, rééd. Navarin, 1990.

Commentaires et critiques

- F. Armand, *Les Fouriéristes et les lettres révolutionnaires de 1848 à 1851*, PUF, Paris, 1948 ;
- F. Armand & R. Maublanc, *Fourier*, Paris, 1937 ;
- H. Bourgin, *Fourier : contribution à l'étude du socialisme français*, Paris, 1905 ;
- A. Breton, « Ode à Fourier », in *Poèmes*, Paris, 1948 ;
- V. Considérant, *Description du phalanstère*, 1848, rééd., Slatkine, 1980 ; *Immoralité de la doctrine de Fourier*, Paris, 1849 ; *Destinée sociale*, 2 vol., 4^e éd. Paris, 1851 ; *Au Texas, 1^{er} rapport à mes amis*, Paris, 1852.
- K. Marx & F. Engels, *L'Idéologie allemande*, Éd. sociales, 1974 ;
- R. Queneau, « Dialectique hégelienne et séries de Fourier », in *Bords*, Paris, 1963 ;

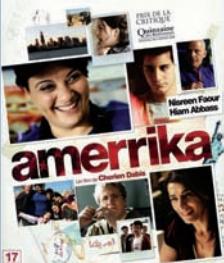
CINÉMA

L'autre terre promise

Assujettis à un quotidien morose, prisonniers de leur propre pays, une mère palestinienne et son fils émigrent aux États-Unis.

Terre d'espoir aux yeux du monde, l'Amérique se révèle à eux dans tout son paradoxe. Quitter son pays implique de s'intégrer ailleurs. Et lorsque les préjugés s'attaquent à vous, il faut se battre pour ne pas perdre son identité. *Amerika* relate une réalité universelle. Nous sommes tous susceptibles de nous aventurer à vivre mieux, tous susceptibles de nous perdre en route, tous soumis au jugement d'autrui. S'accrocher à ses rêves et ne pas oublier d'où l'on vient, voilà ce que Mouna, l'héroïne de ce film, a en tête. La différence et la peur du regard des autres ne sont pas insurmontables. Parler de soi et de sa culture est un premier pas pour franchir ces obstacles. Accepter d'être soi c'est aussi savoir vivre avec les autres.

LE COUP DE COEUR
DU FESTIVAL DE CANNES



34

Amerika, un film de Cherien Dabis, 1h32.
Date de sortie : 17 juin 2009

Au cœur de l'été

Ce cher mois d'août est un film hybride et peu conforme. Il commence comme un reportage ethnographique sur les bals populaires des villages portugais, sur leurs orchestres, leurs chansons d'amour sucrées et leurs anecdotes et souvenirs associés. Mais ce qui semblait être un documentaire sur le Portugal montagnard et pittoresque se transforme peu à peu en documentaire sur la démarche et le processus de création même du film et finit par glisser imperceptiblement dans la pure fiction. Avec une aisance et une subtilité appréciables, Miguel Gomes nous dévoile ses sources d'inspiration, sa façon de travailler et les circonstances particulières de son tournage qui l'ont peu à peu conduit à nous raconter une histoire de famille, d'un groupe de bal et la romance de deux adolescents, en plein cœur de l'été.

J.P.

Ce cher mois d'août, un film de Miguel Gomes, 2h30.
Date de sortie : 17 juin 2009

EXPO

Du spirituel dans l'art avec Kandinsky

En collaboration avec la Städtische Galerie im Lenbachhaus de Munich et le Musée Guggenheim de New York, le Centre Pompidou consacre une exposition exceptionnelle à l'artiste russe, Vassily Kandinsky (1866-1944). 90 œuvres fondamentales sont pré-



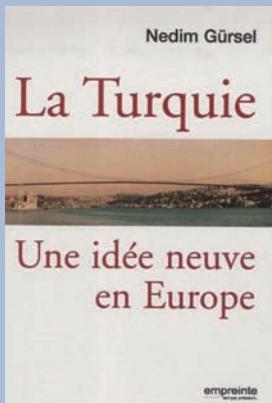
sentées dans le cadre de cette rétrospective en forme d'hommage au pionnier de l'art abstrait. Des aquarelles et manuscrits de la période dite « russe » au portfolio du Bauhaus pour son 60^{ème} anniversaire en 1926, le visiteur y découvre l'essentiel de l'œuvre d'une des figures majeures du siècle passé. Avec, en prime, un catalogue très bien conçu, déclinant les cinq grandes périodes de la vie de cet esthète et nomade. On y découvre, en particulier ces expérimentations techniques qui sont le fruit d'une intense réflexion théorique fondée sur une expérience personnelle et sur l'élan de son esprit vers la beauté intérieure. Passionnant.

B.T.



LIVRES

Européenne, la Turquie ?



Nedim Gürsel écrit en turc. Installé en France, il se veut depuis l'adolescence un pont entre ces deux pays, comme son pays est un pont entre l'Europe et l'Orient. Il a écrit ce livre politique dans notre langue. Lors de la campagne des Européennes, des gens qui n'avaient rien à dire sur l'Europe ne trouvaient rien de mieux que de s'opposer à la perspective d'une entrée de la Turquie dans l'Europe d'ici quinze ou vingt ans. Si elle remplit les conditions et si elle le souhaite encore. Ils en faisaient un moyen de se distinguer. Gürsel déplore qu'en parlant ainsi de son pays, certains Européens contrarient l'ouverture de la Turquie sur l'Europe et la modernité, ouverture qu'elle a entreprise dans les années vingt en adoptant un alphabet latin, en renonçant au califat, en proclamant la laïcité, en donnant le droit de vote aux femmes.

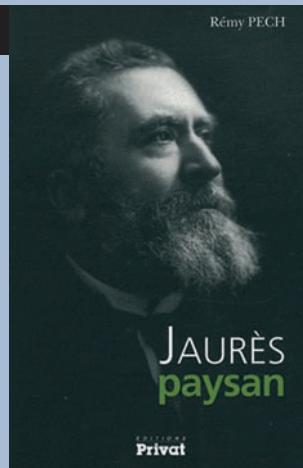
Le renouveau d'un pays de vieille civilisation paraît complexe et lent à côté des spots minutés auxquels on a eu droit en période électorale.

J.G.

Nedim Gürsel, *La Turquie : une idée neuve en Europe*, Empreinte, 160 pages, 15 €

Nedim Gürsel écrit en turc. Installé en France, il se veut depuis l'adolescence un pont entre ces deux pays, comme son pays est un pont entre l'Europe et l'Orient. Il a écrit ce livre politique dans notre langue.

Lors de la campagne des Européennes, des gens qui n'avaient rien à dire sur l'Europe ne trouvaient rien de mieux que de s'opposer à la perspective d'une entrée de la Turquie dans l'Europe d'ici quinze ou vingt ans. Si elle remplit les conditions et si elle le



La face terrienne de Jaurès

Qui donc se souvient des racines paysannes de Jaurès ? De son pas lourd et imperturbable, sa voix ample et sonore, qui lui donnaient une allure si particulière ? Porte-parole du monde ouvrier et unificateur du socialisme français, défenseur de la justice et de la vérité, celui qui se définissait lui-même comme un « paysan cultivé » révèle, sous la plume de Rémy Pech, un trait de sa personnalité qu'on ne lui connaissait guère, tourné vers la défense des langues et des cultures régionales. Et la volonté, sans cesse réaffirmée de transformer les campagnes dont il a tôt perçu le rôle et l'influence dans le monde industriel de son temps.

B.T.

Rémy Pech, *Jaurès paysan*, Éditions Privat, 2009, 240 pages, 19 €



Kandinsky, au Centre Pompidou, jusqu'au 10 août 2009. Christian Derouet, assisté d'Angelika Weibach, *Catalogue Kandinsky*, éditions du Centre Pompidou, 360 pages, 240 illustrations couleur, 44,90 euros.

Pages réalisées par Chloé Costes, Jacques Goulet, Julia Pasquel et Bruno Tranchant



Le genre militant

36

Starsbourg, Toulouse, Paris : en ce mois de juin, Gilles Bon-Maury, 31 ans, est de toutes les marches des fiertés. Le président d'Homosexualités et socialisme (HES) ne chôme pas, plus motivé que jamais pour crier haut et fort le retard de la France dans la lutte contre les discriminations : « Nous devons, ensemble, continuer à nous battre pour l'égalité de nos droits. »

Cela fait bientôt deux ans que le jeune homme anime l'association. Et même s'il doit jongler

entre les cours qu'il donne au Celsa, une école de communication, et son emploi de directeur de cabinet adjoint d'Adeline Hazan à la mairie de Reims, il ne raterait pour rien au monde une occasion de populariser son combat. Son adhésion à HES, cinq après avoir pris sa carte au PS, remonte à 2002. « J'avais le sentiment que le PS manquait de souffle sur les sujets de société et n'avait pas su poursuivre l'élan du PACS », confie-t-il. Le PACS reste d'ailleurs pour lui un des marqueurs de la gauche. Et il évoque avec une certaine nostalgie la période 1997-2002 : « La gauche plurielle, ce côté "dream team" au gouvernement, c'était une idée très séduisante. » Très vite, Gilles acquiert des responsabilités au sein d'HES. Il gère notamment les relations avec les associations européennes engagées dans les mêmes luttes. Il crée alors un réseau avec des camarades des quatre coins de l'Union. Cette dimension européenne lui tient à cœur ; il en



“ Nous voulons répondre à des questions sociétales. Notre combat concerne tout le monde ”

parle d'ailleurs avec émotion et conviction : « Je me souviens particulièrement de 2005. Cette année-là, le gouvernement Zapatero avait fait voter le droit au mariage et à l'adoption pour les couples de

même sexe. Les socialistes espagnols avaient été ovationnés lors de la marche des fiertés à Madrid. C'était fantastique. » Aujourd'hui, il s'agace de ceux qui assimilent son combat à des revendications communautaristes. « C'est exactement le contraire. Nous ne voulons pas d'un traitement spécifique. Ce que l'on veut, c'est justement éviter l'enfermement. Nous voulons répondre à des questions sociétales, de vraies questions de société qui touchent à l'égalité et qui concernent donc tout le monde », martèle-t-il. Dans un essai publié l'automne dernier, *Aimable clientèle*, il dénonce justement l'électoralisme de la droite sur les questions LGBT, le non-respect de ses engagements. Un positionnement purement opportuniste : des promesses de campagne non suivies d'actes. Pour porter son message, le militant multiplie les débats, les rencontres. Sa priorité : multiplier l'implantation de groupes locaux d'HES. Par delà les divergences entre courants. « Nous réussissons à surmonter les débats internes au parti, ce qui rend les discussions bien plus productives », admet-il. Non sans fierté.

Ariane Vincent